

# éduquer

tribune laïque n° 156 octobre 2020

Publication de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl



## DOSSIER

### L'obligation scolaire à l'épreuve du coronavirus

#### **pédagogie**

Boris Cyrulnik: la résilience ou l'art de rebondir à tout âge

#### **éducation**

Former les enseignant·e·s au genre

#### **sciences**

Le maraîchage bio

# Sommaire

|                                  |  |      |
|----------------------------------|--|------|
| <b>Focus</b>                     |  |      |
|                                  | <b>Les coups de cœur de la Ligue</b>   | p 4  |
| <b>Coup de crayon sur l'actu</b> |  |      |
|                                  | <b>Une formation en matière de violences sexuelles et intrafamiliales pour les magistrat-e-s</b> | p 6  |
| <b>Actualité</b>                 |  |      |
|                                  | <b>Brèves</b>  | p 7  |
| <b>Dossier</b>                   | <b>L'OBLIGATION SCOLAIRE À L'ÉPREUVE DU CORONAVIRUS</b>  |      |
|                                  | <b>Quelles priorités pédagogiques pour quelle école?</b>   | p 8  |
|                                  | <b>La question du masque divise dans le secondaire</b>   | p 10 |
|                                  | <b>Récit d'une 6<sup>e</sup> primaire en temps de pandémie</b>                                   | p 12 |
|                                  | <b>Les PSE en première ligne</b>   | p 15 |
|                                  | <b>Position politique de la Ligue</b>  | p 16 |
| <b>Pédagogie</b>                 |  |      |
|                                  | <b>Boris Cyrulnik: la résilience ou l'art de rebondir à tout âge</b>                             | p 19 |
| <b>Sciences</b>                  |  |      |
|                                  | <b>Jonathan, maraîcher bio</b>   | p 24 |
| <b>Éducation</b>                 |  |      |
|                                  | <b>Formation des enseignant-e-s aux enjeux du genre: une réelle urgence</b>                      | p 28 |
|                                  | <b>Du retour à l'école à la préparation de la rentrée scolaire</b>                               | p 31 |

## Couverture

**Aurore Vegas** est illustratrice, elle travaille pour la presse, fait de la bande dessinée en ligne, et organise des événements culturels à Bruxelles où elle est installée depuis un bon moment maintenant. Elle vient de Bordeaux et elle aime nager dans l'océan.

[www.aurorevegas.com](http://www.aurorevegas.com)



## éduquer

est édité par



de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl

Rue de la Fontaine, 2  
1000 Bruxelles

Éditeur responsable  
Roland Perceval

Direction  
Patrick Hullebroeck

Responsable de la revue  
Juliette Bossé

Mise en page  
Éric Vandenneede  
assisté par Juliette Bossé

Ont également collaboré  
à ce numéro:

Roland Perceval  
Patrick Hullebroeck  
Marie Versele  
Juliette Bossé  
Maud Baccichet  
Talhaoui Amina  
François Chamaroux  
Le Bureau exécutif de la Ligue  
de l'Enseignement et de  
l'Éducation permanente  
Nathalie Masure  
Alice Primi  
Patrick Hullebroeck  
Sophie Le Grelle

## Découvrez notre nouveau *Cahier des formations* au format numérique!

Nous sommes heureux-se de vous présenter notre nouveau *Cahier des formations* au format numérique

Comme pour chaque saison de formations, vous y trouverez nos formations destinées aux professionnel-le-s et volontaires du secteur non-marchand ainsi que nos stages en développement personnel et créatif. N'hésitez pas à vous y inscrire!

Nous vous souhaitons une belle fin d'été et espérons vous retrouver très prochainement à l'une de nos activités!

### Consultez nos différentes catégories de formations:

- Formations de longue durée;
- Management associatif;
- Travailler dans le non-marchand;
- Communication;
- Animation socioculturelle;
- Aide et interculture;
- Bien-être et développement personnel;
- Formations autour du livre: «Le livre, objet créatif et vecteur d'expression».

Retrouvez l'ensemble de notre programmation dans notre *Cahier des formations* au format numérique sur le site de La Ligue:

[www.ligue-enseignement.be](http://www.ligue-enseignement.be)

Si la crise sanitaire actuelle ne nous permet pas d'organiser la formation à laquelle vous vous inscrivez, pas d'inquiétudes: nous mettrons tout en œuvre pour la proposer à distance ou la reporter à des dates ultérieures, et si les nouvelles dates ne vous conviennent pas, nous vous rembourserons l'intégralité du montant de votre inscription.

N'hésitez pas à contacter le secteur des formations pour toute information complémentaire au 02/511.25.87 ou par mail à [formation@ligue-enseignement.be](mailto:formation@ligue-enseignement.be)

**En espérant vous rencontrer au cours de cette saison.**



## Connais-toi, toi-même!

Le covid-19 ne provoque pas seulement une crise sanitaire. Il n'a pas seulement des effets sur l'activité économique. Il nous oblige aussi à nous interroger sur ce que signifie pour nous «faire société».

Il affecte notre rapport aux autres et nous questionne sur la manière dont nous entretenons la relation:

Dans notre vie familiale, avec nos enfants comme nos aïeux.

Avec nos amours aussi.

Dans notre vie sociale, nos activités militantes ou politiques.

En amitié.

Sur notre lieu de travail.

Et pour ce qui nous concerne à la Ligue, dans la relation pédagogique, l'apprentissage, la formation, ou encore, pour éduquer et «faire école»!

Le rapport que nous entretenons avec nous-même s'en trouve lui-même affecté, tant il est vrai que la conscience de soi passe par la connaissance de l'autre. «Connais-toi, toi-même!» disait Socrate. N'est-ce pas une injonction que le «toi» adresse au «soi», comme si nous ne pouvions revenir à nous-même qu'à travers l'invitation d'autrui?

N'est-il pas plus grande vanité que celle qui consiste à s'occuper de soi en se détournant des autres? Que serions-nous chacun, privé des autres, sinon une réduction de nous-même?

Notre relation à autrui est un agrandissement de soi. Veillons à ce que les «gestes barrières» ne fassent pas de nous des êtres minuscules qui s'abritent derrière les barricades d'une société en réduction.

Patrick Hullebroeck, directeur

## Citation



«La liberté c'est de savoir danser avec ses chaînes».

Friedrich Nietzsche

## Campagne

### Le harcèlement sexiste virtuel, c'est RÉEL!

Au-delà de leur aspect convivial, Internet et les réseaux sociaux sont également sources de dangers. Revenge porn, avances déplacées, tentatives de piratages de compte, menaces, violences verbales... Les dérives sont multiples et parfois dramatiques.

La campagne *Le harcèlement sexiste virtuel, c'est RÉEL!*, menée par la Fédération des Centres de Planning Familial des FPS, a pour objectif de conscientiser les citoyen-ne-s à l'existence du harcèlement sexiste et à la gravité des violences à l'égard des femmes en ligne. A travers ses outils (dossiers pédagogiques, planches BD), ce projet évoque l'ampleur de la problématique et donne des conseils pour les victimes ou témoins de ce genre de situations.

Plus d'infos: [www.planningsfps.be/nos-campagnes/le-harcelement-sexiste-virtuel-cest-reel-2020/](http://www.planningsfps.be/nos-campagnes/le-harcelement-sexiste-virtuel-cest-reel-2020/)

### Dossier pédagogique

Le harcèlement sexiste virtuel, c'est RÉEL !



## Brochure

### TDA/H à l'école: comment aider votre élève à développer son plein potentiel

Le Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité, ou TDA/H, est un trouble neurologique qui touche environ 5% des jeunes d'âge scolaire (soit 1 jeune sur 20). Pourtant, les enseignant-e-s sont parfois désarmé-e-s pour accueillir pleinement ces enfants. La brochure *TDA/H à l'école: comment aider votre élève à développer son plein potentiel* publiée par l'association TDA/H Belgique, propose des informations et outils pratiques permettant d'améliorer le quotidien des élèves atteints de TDA/H mais également des enseignant-e-s et des parents qui les accompagnent tout au long de leurs apprentissages.

Plus d'infos: <https://tdah.be>

### TDA/H à l'école

Comment aider votre élève à développer son plein potentiel?



Hyperactivité  
from the association  
TDAH BELGIQUE

## Événement

### Les Samedis d'Anima

Un samedi par mois, Anima et Flagey proposent une sélection de films d'animation et de courts métrages pour les enfants. À partir de novembre, une vingtaine de réalisateur/trice-s en herbe pourront prendre part à des ateliers créatifs après la projection du film. Une belle manière de faire découvrir les joies du cinéma aux plus petit-e-s à un prix démocratique!

Plus d'infos: <https://animafestival.be/fr/toute/les-samedis-d-anima>



## Internet

### Monsieur Phi

Monsieur Phi est une chaîne Youtube qui vous propose de découvrir la philosophie autrement! Thibaut Giraud, alias Monsieur Phi, docteur en philosophie et ancien prof devenu youtubeur, y présente une série de courtes vidéos traitant avec humour de questions philosophiques telles que: «La liberté est-elle un superpouvoir? (Et si oui, avons-nous des superpouvoirs?)» ou encore «Suis-je la même personne que j'étais hier et que je serai demain? (Et que se passe-t-il si je prends un téléporteur à la Star Trek?)». Bref, une manière moderne et comique d'envisager la philosophie!

Plus d'infos: [www.youtube.com/c/MonsieurPhi/videos](http://www.youtube.com/c/MonsieurPhi/videos)



## Littérature

**Dans les angles morts de Elizabeth Brundage**  
 «En rentrant chez lui un vendredi après-midi de tempête de neige, après une journée à l'université privée de Chosen où il enseigne l'histoire de l'art, George Clare trouve sa femme assassinée, et leur fille de trois ans seule, dans sa chambre». Qui a tué Catherine?

Fraîchement débarquée de New York, la famille Clare (George, Catherine et leur petite fille Franny), s'installe à Chosen dans l'ancienne ferme des Hale. Achetée pour une bouchée de pain, l'ancienne ferme laitière, au terrain vaste et propice au bonheur, reste pourtant bien mystérieuse. Qu'est-il arrivé aux anciens propriétaires, les Hale? Qui sont ces trois garçons Cole, Wade et Eddie qui rôdent en permanence? D'où provient cette ambiance lugubre qui règne dans la maison?

Décor de violences intrafamiliales et de nombreuses trahisons, la ferme devient un lieu de désillusions, de douleurs et de tragédies pour les familles Hale et Clare, unies malgré elles par leurs destinées.

Dans ce thriller captivant, Elizabeth Brundage présente une fresque à couper le souffle de l'Amérique et aborde habilement la condition de certaines femmes malmenées par le patriarcat. Des femmes coincées dans des mariages malheureux et écrasées sous les conventions sociales et le poids de la religion... Des proies parfaites pour des hommes sans merci.

*Dans les angles morts*, premier roman d'Elizabeth Brundage, est un récit coup de cœur, coup de poing. À lire!

Elizabeth Brundage

### DANS LES ANGLES MORTS

Roman

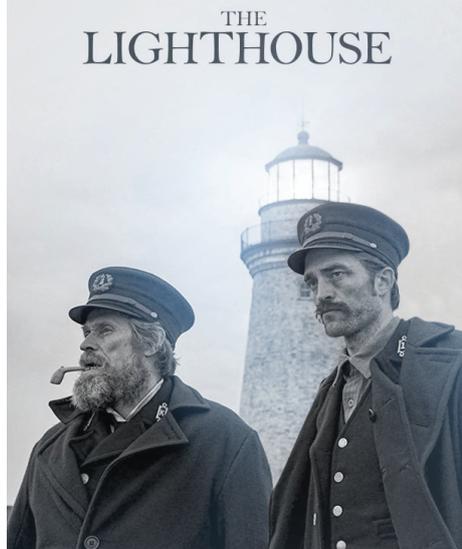


## Film

### The Lighthouse de Robert Eggers

Délires hypnotiques et hallucinatoires, *The Lighthouse* retrace le parcours de deux gardiens de phare sur une île mystérieuse de Nouvelle-Angleterre dans les années 1890. Pris dans l'enfer de l'isolement, les deux hommes vont rapidement basculer dans la folie pour ne jamais en sortir.

Deuxième film de Robert Eggers, après l'effrayant *The Witch*, *The Lighthouse* est un film qui peut surprendre: théâtralisation de l'image, des sons, de la musique, format carré noir et blanc, références multiples à la mythologie... Qu'on aime (ou qu'on n'aime pas), le film perturbe. Interprété par un Willem Dafoe toujours au rendez-vous et un Robert Pattinson étonnant, *The Lighthouse* est une expérience cinématographique, un ovni du cinéma qui ravira les amateurs du genre.



## Film

**Je veux manger ton pancréas de Shin'ichirô Ushijima**  
 Sakura est une jeune fille populaire, enthousiaste et, à priori, pleine de vie. Pourtant, elle a un secret: ses jours sont comptés, elle est atteinte d'une grave maladie du pancréas qui la condamne à une mort prématurée. Sa vie va basculer le jour où un camarade de classe, solitaire et taiseux, trouve son journal intime et découvre sa maladie. Unis par le secret, ils vont profiter de chaque instant comme si c'était le dernier.

Au-delà de son titre plus que saugrenu (non, non, il ne s'agit pas de cannibalisme!), ce film d'animation japonais est un petit bijou de sensibilité qui s'inscrit dans la lignée de *Silent Voice* ou *Your Name*. Abordant avec subtilité la question de la fin de vie, de la mort et de l'amitié, *Je veux manger ton pancréas* est un film à la fois émouvant et optimiste.

À partir de 12 ans.



## Ressource

### Brise-glace / Il y a beaucoup de choses à dire

Brise-glace est le nouvel outil d'animation de l'ONG Le Monde selon les femmes. Basé sur un jeu de 32 cartes aux illustrations oniriques, l'outil permet d'aborder des thématiques diverses telles que la migration, les violences, l'amour, la jeunesse, le syndicalisme, la communication, la charge mentale, les masculinités, la solidarité, la coopération, l'empowerment, la liberté, etc. L'objectif est d'offrir la possibilité aux participant-e-s de se présenter, de mieux se connaître, d'exprimer des émotions, des idées, d'aborder des thèmes de société.

Plus d'infos: [www.mondefemmes.org](http://www.mondefemmes.org)

### BRISE-GLACE

Il y a beaucoup de choses à dire... parlons-en!



Le Monde selon les femmes



Alors qu'en Belgique  
53% des affaires de viols  
sont classées sans suite,  
une nouvelle loi oblige  
les magistrat-e-s à suivre  
une formation en matière  
de violences sexuelles et  
intrafamiliales.

## Brèves

### En finir avec les examens et le CEB?

Pour rappel, en juin dernier, il était décidé en Fédération Wallonie-Bruxelles, d'annuler le CEB et les examens du mois de décembre prochain. Résultat: trois semaines d'apprentissages supplémentaires. Selon le psychopédagogue Bruno Humbeek, «c'est un pas dans la bonne direction. Attention, l'évaluation doit faire partie de l'apprentissage; les élèves ont besoin que l'on diagnostique ce qu'ils savent, ce qu'ils sont en train d'apprendre, et ce qu'ils ne savent pas encore. Mais dans la forme, ces évaluations doivent être formatives et régulières, pas sommatives; il faut en finir avec les examens, le CEB et les conseils de classe, qui ne sont plus des moments pédagogiques mais des moments de pure sanction.<sup>1</sup>»

1. Face à la pandémie, «la désolation pédagogique n'est pas une fatalité» dit Bruno Humbeek dans les colonnes du Soir, 26/08/20.

### Écoles bruxelloises saturées et inadaptées

L'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (Ibsa), révèle que pour 60% des directions d'écoles bruxelloises, les espaces communs de leur établissement (réfectoire, salle de sport, cour de récréation, toilettes, etc.) ne sont plus adaptés au nombre d'élèves. «Ce constat est d'autant plus interpellant qu'aucun projet d'infrastructure ne semble avoir été mis en place pour répondre au nombre croissant d'élèves au sein de l'établissement, d'après le monitoring de l'offre scolaire» explique Morgane Van Laethem, chercheuse spécialisée dans l'enseignement. «La densification des sites scolaires préexistants dont la population scolaire a augmenté semble donc avoir eu un impact négatif sur la qualité des infrastructures scolaires et sur le cadre de vie des élèves», conclut la chercheuse auprès de la RTBF.

### Podcast Enseignement

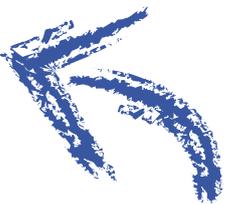
La Première propose un nouveau podcast de huit épisodes intitulé «Notes pour demain», imaginé et présenté par une journaliste indépendante, Audrey Vanbrabant. Huit citoyen-ne-s de secteurs différents imaginent le futur de leurs professions. Dans ce 2e épisode, Jean-Pierre Coenen défend une école participative et inclusive pour plus de droits et d'égalité pour toutes et tous. «Dans la crise du covid, je vois une chose positive: le fait qu'on ait vu que les enfants ne sont pas égaux face au travail à domicile. Peut-être que les enseignants, les vrais, vont réfléchir à ne plus donner de devoirs, à ne plus surcharger les enfants à la maison», expliquait ainsi Jean-Pierre Coenen, enseignant et président de la Ligue des Droits de L'Enfant.

### Une alternative végé dans les cantines forestoises

Depuis la rentrée, une dizaine d'écoles communales à Forest proposent désormais aux élèves une alternative végétarienne à la cantine, et ce chaque midi. Jusqu'en juin dernier, le menu de la semaine comprenait un repas poisson, un repas végétarien et 3 repas avec viande. Le bourgmestre de Forest Stéphane Roberti, a voulu montrer l'exemple. «Au niveau mondial, l'élevage, ainsi que le transport de la viande et du fourrage, sont responsables de près d'1/5 (18%) des émissions de gaz à effet de serre. Une alternative végétarienne est bienvenue et salutaire pour lutter contre l'obésité, protéger la santé de nos élèves et celle de notre planète.»

### Maison de repos: santé mentale et confinement

Une étude de Médecins Sans Frontières menée auprès du personnel de huit maisons de repos bruxelloises, démontre que «le bien-être psychosocial des résident-e-s a beaucoup plus souffert des mesures de confinement que de la peur du virus, qui s'est avérée être pratiquement absente». MSF plaide pour un meilleur équilibre entre un bien-être psychosocial et les mesures de prévention et de contrôle des infections (PCI) dans les maisons de repos en Belgique. L'organisation vient de formuler six recommandations afin de réduire l'impact des mesures de confinement sur la santé mentale des résident-e-s. Pour MSF, il faut permettre aux résident-e-s d'avoir des interactions personnelles et des contacts sociaux sûrs et significatifs, poursuivre les activités individuelles et collectives en conformité avec les mesures de prévention et de contrôle, préserver les soins de santé essentiels pour les résident-e-s et améliorer l'échange d'informations et la communication avec celles et ceux qui y vivent. À noter que MSF recommande de fournir une «formation actualisée et sur mesure aux personnels médical et paramédical des maisons de repos et leur apporter un soutien psychologique proactif, y compris des sessions de groupe sur la gestion du stress, l'anxiété et la manière dont ils peuvent prendre soin d'eux-mêmes de manière autonome».



### Coup de crayon sur l'actu

Sophie Le Grelle réalise des illustrations pour la presse et l'édition et occasionnellement pour le théâtre pour enfants. Ses images sont animées (gif) ou fixes. Dans le mariage des couleurs, de formes et d'histoires, Sophie s'inspire de ses voyages à vélo et du monde des enfants.  
[www.instagram.com/sophielegrelle](https://www.instagram.com/sophielegrelle)



Maud Baccichet, secteur communication

# Quelles priorités pédagogiques pour quelle école?

La gestion urgente de la crise sanitaire ne doit pas empêcher une réflexion profonde sur l'école de demain.

Pour cette rentrée et ce retour aux apprentissages, la ministre Caroline Désir s'est voulu rassurante. Les priorités pédagogiques annoncées sont: le diagnostic des apprentissages, la lutte contre le décrochage scolaire des élèves en difficulté et le renforcement de l'enseignement à distance. La priorité est donnée aux matières essentielles. «*Si une petite partie est perdue, elle sera perdue*», affirme Julien Nicaise, l'administrateur général du réseau des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (WBE), au micro de *Matin Première* le 25 août.

Durant le mois de septembre, les enseignant-e-s doivent établir un diagnostic et identifier les difficultés et les retards pour chaque élève. «*Pour le 21 septembre, les titulaires de classes doivent rendre leurs rapports individualisés pour chaque élève et transmettre les noms des élèves qu'il faut absolument aider*», explique Pascale De Meue, préfète à l'Athénée Adolphe Max. L'objectif sera à court terme de mettre en place des cours supplémentaires pour organiser les remédiations. «*Nous avons reçu des heures spéciales «covid» de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour engager des enseignants pour de la remédiation supplémentaire. Mais à l'Athénée, nous avons pris le devant en dédoublant les classes de 1ère année en mathématiques et en français. Par ailleurs, nous avons déjà un système de remédiation interne à l'école, avec ou sans covid, pour lequel je vais renforcer les équipes de remédiation. Il y aura aussi des heures de remédiation offertes le vendredi après-midi*». Ces heures de remédiation spéciales covid découlent de la décision du pouvoir organisateur de supprimer, cette année, les activités extrascolaires en lien avec le projet d'établissement, qu'elles soient éducatives, pédagogiques ou sportives. «*Évidemment, c'est dommage d'annuler toutes ces activités mais c'est tout à fait pertinent puisque dans ces activités, les bulles-classe n'étaient pas respectées et il faut que les élèves restent dans leur bulle-classe*».

Sur le terrain, la FAPEO constate pourtant, plus que jamais, le manque d'uniformité entre les établissements. «*C'est le grand écart entre les intentions communiquées par la ministre et ce que les écoles*

*décident de faire ensuite. Beaucoup de parents nous ont contacté pour témoigner de leur incompréhension. Leurs enfants sont soumis à une interrogation par matière chaque jour*», explique Joëlle Lacroix. «*Pour de nombreux élèves, le doute plane quant à leur année scolaire. Certains sont encore en attente de décisions quant à leurs recours externes, qui, à cause de la crise sanitaire et de la fermeture des écoles durant quatre mois, ont été plus nombreux que les autres années. D'autres vont encore attendre quelques semaines les résultats de leurs recours pour leurs examens de passage. Certain-e-s seront déclassé-e-s dans une classe inférieure, d'autres pourront accéder à la classe supérieure. Pour nombre de jeunes et de familles, cette rentrée est très stressante*».

## Relation parents-école

Un autre enjeu important en lien avec la reprise de l'école est celui de recréer du lien entre les écoles et les parents. Pour Joëlle Lacroix, il est capital que les associations des parents d'élèves réintègrent l'école. «*Les parents attendent une communication claire sur comment l'année scolaire va se dérouler d'un point de vue pédagogique. Est-ce que leurs enfants vont rattraper ce qui n'a pas été vu? Ou est-ce que les matières vont être lissées sur les années suivantes? Va-t-on se concentrer sur l'essentiel? Qu'est qu'est-ce qui va être fait de manière individualisée pour les élèves qui avaient déjà des difficultés l'année dernière? Quel accompagnement individuel pour ces élèves?*». Les écoles vont devoir faire preuve de créativité pour réinventer ce lien et ramener la confiance, insiste Joëlle Lacroix.

«*Il faut remettre du lien entre les écoles et les parents et ces associations sont là pour tenir informés les parents. J'entends beaucoup dire que le numérique serait la solution pour créer du lien mais je pense que ce serait dangereux de miser uniquement sur le numérique*».

## Le numérique ne sauvera pas l'école

Avant de pouvoir prétendre à un enseignement numérique, il faut s'assurer que tous les élèves aient accès à l'informatique. À la ville de Bruxelles,

### Décompte des écoles

Au 21 septembre, d'après un décompte du journal *Le Soir*, six écoles ont déjà été entièrement fermées en Fédération Wallonie-Bruxelles. Selon l'ONE, entre le 7 et le 13 septembre, 2.006 élèves et 104 membres du personnel ont été placés en quarantaine dans une «optique d'enrayement de la propagation du virus». «*Environ deux tiers des élèves mis en quarantaine fréquentent le secondaire*» où on le sait, le risque de contagion du virus est plus élevé que chez les jeunes enfants.



un premier recensement a été fait au début du confinement et des moyens matériels ont été dégagés pour mieux équiper les enfants et les jeunes à la maison. Avec la reprise de septembre, un deuxième recensement est à nouveau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la ville de Bruxelles. Une fois la question de l'équipement réglé, il reste encore de nombreux questionnements. «*Dans mon école, explique Michèle Braipson, préfète de l'Athénée Léon Lepage à Bruxelles, tous les élèves et enseignants des écoles ont reçu une adresse mail et un accès à Office 365 et Teams pour suivre des cours en ligne. On ne se rend peut-être pas compte mais il y a une réflexion en profondeur à mener au sein de l'école, qui tient du fait que tous les élèves et tous les enseignants ont accès à tout. Cela pose des questions sensibles de confidentialité jusqu'ici encore jamais posées. Doit-on repenser le groupe-classe? Comment organiser*

*les canaux auxquels les élèves ont accès? En termes de visibilité, de transparence et de responsabilité, il y a beaucoup de questions pratiques mais aussi philosophiques auxquelles il va falloir répondre rapidement*».

On le sait: la charge de travail administratif pour les directions et les équipes pédagogiques est déjà très importante. Avant de pouvoir faire en sorte que tout le monde soit équipé et outillé pour la communication digitale, il va se passer du temps. «*On doit rebondir tout le temps, s'adapter, revoir la fonction, évoluer. Avec la crise actuelle et les distances qui se creusent entre nous, les parents et même les élèves, le risque c'est qu'on ne sache plus recréer du lien. Selon moi, la barrière de l'accès et de la capacité d'utilisation de technologies vient encore s'ajouter en termes de défi pour l'école de demain*», conclut Michèle Braipson.

#### **Fin du congé parental corona**

La Ligue des familles, la FGTB, les Femmes CSC et la CGSLB ont demandé qu'un congé spécifique soit organisé pour les parents concernés par une fermeture de classe. La ministre de l'Emploi Nathalie Muylle a annoncé à la mi-septembre que le congé parental corona ne sera pas prolongé après le 30 septembre parce que le gouvernement ne dispose plus des pouvoirs spéciaux. Selon elle, en cas de fermeture d'une école ou d'une crèche, les possibilités sont nombreuses, dont beaucoup sont proposées ou soutenues par les pouvoirs publics. Elle cite les services d'hébergement des villes et des communes, et les organisations pour les enfants malades.



#### **Chiffres école à domicile**

Depuis cinq ans, le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement à domicile n'a cessé d'augmenter. Sont compris dans ce décompte, les jeunes qui étudient à la maison et celles et ceux qui sont inscrits-e-s dans une école privée ne relevant pas de la Communauté française. Les deux groupes grossissent d'année en année. En 2015-2016, 845 élèves étudiaient à la maison. Ils et elles étaient 875 en 2016-2017, 1.015 en 2017-2018, 1.072 en 2018-2019 et 1.103 l'année scolaire passée. Soit une augmentation de plus de 29 % depuis que ces données sont collectées. Dans le même temps, 385 élèves étaient inscrits en écoles privées en 2015-2016, puis 397 en 2016-2017, 366 en 2017-2018, 648 en 2018-2019 et 836 l'année scolaire dernière. Soit une augmentation de près de 38 %. En tous, près de 2.000 élèves en âge d'obligation scolaire, soit 1 élève sur 360 qui ne passe pas par la voie classique en Fédération Wallonie-Bruxelles.

# La question du masque divise dans le secondaire

Selon une grande enquête sur le coronavirus réalisée par des chercheur·se·s de l'université d'Anvers auprès de 23.000 Belges, près d'un tiers des élèves et parents sont contre l'obligation de porter un masque buccal en classe. Un peu plus de la moitié des enseignant·e·s y sont favorables.

Après six mois sans école pour 80% des élèves du secondaire, cette rentrée était particulièrement attendue tant par les jeunes que par les équipes pédagogiques. Malgré un coronavirus encore actif, les classes ne devraient en principe pas fermer, ni en primaire ni en secondaire, sauf si 2 cas positifs au Covid-19 étaient détectés dans une même classe et ce, uniquement après consultation et évaluation de l'AVIQ ou de la COCOM<sup>1</sup>.

Si jusqu'ici cette rentrée s'est déroulée sans souci majeur, elle n'en reste pas moins exceptionnelle aux niveaux sanitaire et pédagogique. Du côté des mesures sanitaires, il faut souligner que ce qui est appliqué dans l'enseignement secondaire est assez contraignant. Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves et les enseignant·e·s «chaque fois que la distance sociale de 1,5 mètre ne peut pas être respectée», ce qui s'avère souvent le cas. Si des moments de pause dans le port du masque sont recommandés, sur le terrain, cela n'est pas forcément possible.

## Peu de répit

Pascale De Meue est professeure à l'Athénée Adolphe Max, une école située dans le centre de Bruxelles. Elle constate pour ses élèves qui portent déjà le masque dans les rues de Bruxelles et dans les transports publics, que porter le masque toute la journée à l'école s'avère vraiment pénible. «Outre le fait que cela pose de gros soucis au niveau de la compréhension entre élèves et professeurs et que le masque assèche la bouche, il nous est très difficile de trouver des moments de répit. On a essayé de modifier les heures de récréation et de revoir les horaires mais c'est mission impossible. On tente plutôt d'aménager des coins, pour que quelques uns

puissent retirer leurs masques quelques instants, à tour de rôle. Toutes les 50 minutes, on aère et on permet d'enlever un peu le masque à la fenêtre, en gardant les distances».

À l'Athénée Leon Lepage à Bruxelles, on s'organise aussi comme on peut, en faisant preuve de bon sens, comme l'explique Michèle Braipson, professeure des études. «Depuis le début de la crise, on s'adapte. Les élèves font preuve de bonne volonté mais on ne peut pas pousser les murs... Ce contexte n'est clairement pas idéal pour les apprentissages et la remédiation, mais on fait pour un mieux. Chaque professeur sent l'ambiance dans sa classe et gère au mieux. En général, l'enseignant propose à un élève sur deux de retirer son masque près de la fenêtre, le temps d'une pause, puis on inverse. Il y a des tensions et ça va être compliqué de tenir sur la longueur».

Joëlle Lacroix coordonne la mobilisation des parents et des associations de parents d'élèves pour l'enseignement officiel à la FAPEO<sup>2</sup>. «Les parents nous rapportent que dans de nombreuses écoles, les moments de pause sans porter le masque sont inexistant, même dans la cour. Certains jeunes semblent vivre plus mal que d'autres ce port du masque, notamment parce que des professeurs ont fait poser un plexiglas devant leur bureau. Du côté de élèves, il faut bien se rendre compte que c'est perçu comme une injustice et que ça déséquilibre le rapport de force face à leurs enseignants».

Selon Gauthier Desuter, laryngologue interviewé sur les ondes de la RTBF le 10 septembre: «Il faut que l'enseignant, qui a un rôle d'exemplarité, reste dans une posture de respect des règles. C'est important que le cadre réglementaire soit bien fixé et qu'il puisse soustraire, quand nécessaire, l'enseignant du port du masque<sup>3</sup>».



### Durabilité des mesures

Le port du masque était officiellement la condition *sine qua non* d'une rentrée en toute sécurité. Mais quelques jours seulement après la rentrée, des voix s'élèvent du côté des enseignant-e-s et de leurs syndicats. En Flandre, septante médecins demandent au ministre de l'Enseignement Ben Weyts d'abolir le port du masque obligatoire dans les écoles, tant pour le corps enseignant que pour les élèves, au nom du «bien-être général des enfants et des jeunes», préférant opter pour un système qui protégerait uniquement le groupe à risque. Du côté de la FAPEO, on se questionne également sur la durabilité des mesures sanitaires. «Nous avons une hypothèse, c'est que les parents vont vouloir aider leurs enfants et les soulager. Ceux qui le peuvent, les emmèneront chez le pédiatre pour obtenir une autorisation de ne pas porter le masque mais plutôt une visière faciale. Et une fois qu'un parent l'aura fait, les autres vont suivre. Pour le moment, cela ne se vérifie pas mais on a tout de même sollicité les représentants de la Task force pour leur parler de cette problématique. Par ailleurs, il nous semble essentiel et urgent de s'intéresser de manière globale à la santé physique et mentale des en-

fants et de répondre dans la durée et pas juste dans la gestion du covid».

Pierre Smeesters, chef du service pédiatrie à l'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola à Bruxelles, affirme au micro de la RTBF que le risque de transmission reste plus important avec les adultes qu'avec les adolescent-e-s et les enfants. Par ailleurs, il amène d'autres pistes de solutions: «les données récentes montrent que les 20-35 ans sont maintenant ceux qui ont régulièrement le virus dans le nez. Immuniser complètement les professeurs du masque n'est pas l'unique voie, peut-être pour certains [...] mais il faudrait trouver un entre-deux: faire des pauses, placer les enseignants qui ont des difficultés dans les locaux les plus aérés, etc.<sup>4</sup>». À suivre...

1. Commission Communautaire Commune.
2. Fédération des Associations de Parents d'élèves de l'Enseignement Officiel.
3. «Port du masque à l'école: faut-il assouplir les règles?», émission CQFD de la RTBF. 10/09/20.
4. Idem.

### Conséquences du passage au code orange en secondaire

Si le nombre de contaminations quotidiennes au coronavirus devait continuer à augmenter, le code couleurs pourrait passer du jaune à l'orange. Pour les 1<sup>res</sup> et 2<sup>e</sup> années, l'enseignement 5 jours sur 5 se poursuivrait. En revanche, à partir de la 3<sup>e</sup> année, les classes seraient scindées en deux groupes pour permettre aux élèves de bénéficier d'un enseignement hybride: à mi-temps en présentiel et à mi-temps à distance. Ceci ne s'appliquerait toutefois pas aux élèves de l'enseignement spécialisé de type 1 et 2, qui continueraient à se rendre à l'école à temps plein.

### Trois revendications de la CGSP pour l'enseignement:

- Dans l'idéal, les écoles devraient fournir des masques aux enseignant-e-s et aux enfants, dans le cas contraire, il faut qu'il y ait au moins un stock de masques pour les élèves ou profs qui ont oublié le leur;
- pouvoir appliquer les règles d'hygiène, comme le lavage de mains par exemple; ce qui n'est pas encore le cas partout, car il n'y a pas assez d'éviers, de toilettes, de points d'eau;
- pouvoir aérer les locaux, ce qui n'est pas toujours possible aujourd'hui, puisque dans certaines écoles, les fenêtres ne s'ouvrent pas ou sont en mauvais état.

Talhaoui Amina, enseignante en primaire, spécialisée en orthopédagogie

# Récit d'une 6<sup>e</sup> primaire en temps de pandémie

La rentrée en 6<sup>e</sup> année primaire apporte déjà son lot de particularités. Mais que dire alors d'une telle rentrée dans un contexte d'épidémie mondiale?

Dans la scolarité de chaque élève, certaines expériences constituent des moments clés qui marquent les parcours. Il y a en effet des niveaux scolaires qui ne ressemblent à aucun autre tant ils représentent des étapes charnières dans la vie d'un·e écolier·e. Une rentrée en 6<sup>e</sup> année primaire, par exemple, raisonne déjà comme une rentrée particulière pour bien des élèves qui voient pendre au bout de leur nez la fin d'un cycle d'études. Cette fin est d'ailleurs toujours accompagnée de sa fidèle amie: l'épreuve du Certificat d'Études de Base (CEB).

À l'heure où résonnent davantage les retours des enseignant·e·s et spécialistes de l'éducation sur la situation actuelle engendrée par le Coronavirus, et si nous accordions la parole aux élèves le temps de quelques lignes?

C'est l'exercice auquel s'est prêtée une classe de 6<sup>e</sup> primaire de la région bruxelloise. À travers des mots et des regards d'enfants sur une actualité déroutante, le présent article propose d'analyser les vécus et ressentis de ces élèves. Alors que le premier mois de cette rentrée scolaire vient de s'écouler, l'heure est au bilan pour la classe de Madame Christina.

## Une rentrée qui rend majoritairement heureux... pour des motifs relationnels

Dans la classe de Madame Christina, institutrice en sixième primaire à l'école Maurice Carême, à Anderlecht, tous les élèves semblent globalement heureux de leur retour à l'école. Le motif le plus largement évoqué pour expliquer cette joie est avant tout d'ordre relationnel. Comme pour Malak qui estime se sentir enthousiaste «pour voir les amis», le retour à l'école rend heureux bon nombre d'entre eux pour ces mêmes raisons.

D'autres ajoutent encore qu'en plus de revoir les ami·e·s, le retour à l'école permet de fuir l'ennui: «Je m'ennuyais sans école», nous dit Diana. Cet

ennui sans école, ils sont nombreux à l'avoir vécu. Mirzama et Denisa témoignent toutes les deux isolément de ce même ressenti: «J'en avais marre de rester à la maison et ne rien faire.»

Après les ami·e·s et l'ennui, certains élèves évoquent également l'idée de revoir leurs enseignant·e·s comme motif d'un retour joyeux à l'école: «Je suis contente d'être revenue pour revoir mes amis et découvrir ma nouvelle madame», exprime Ruth à ce sujet.

Les élèves de cette classe semblent unanimes quant à la fonction sociale de l'école. Ils l'évoquent à de multiples reprises. Retourner à l'école, c'est permettre le lien avec les autres, la rencontre du collectif. Une autre fonction de l'école est quelques fois apparue chez ces élèves de sixième primaire: celle de l'apprentissage. Ranya s'explique: «Je suis contente de revenir pour revoir mes amis et pour apprendre de nouvelles choses.» Ouasim évoque les mêmes raisons: «Parce que je retrouve mes amis et j'aime apprendre». La fonction d'apprentissage de l'école est ainsi soulignée par quelques élèves (5/24) mais ne passe qu'en second plan comparativement à ses bienfaits relationnels et sociaux.

## Une rentrée heureuse... mais masquée

Lorsqu'il s'agit de raconter son premier jour de rentrée, Yanis confie: «Quand je suis rentrée à l'école, tout avait changé. Tous les éducateurs, professeurs, surveillants, concierges, et même quelques élèves, dont moi, portaient un masque toute la journée. C'est très dur de porter un masque 8h d'affilée». Vlera le rejoint en affirmant: «Avec ce masque, c'est très bizarre, on ne reconnaît même pas nos professeurs».

Sofiane confirme cela en racontant comme il a été surpris quand, au bout de quelques semaines et à une distance de nombreux mètres, il a pu apercevoir pour la première fois le visage complet de sa nouvelle enseignante. Le temps d'un changement de masque, son institutrice a laissé

apercevoir son sourire: «*Quand j'ai vu le visage complet de Madame Christina, j'étais choqué. Je m'étais imaginé tout autre chose sous ce masque*».

La présence des masques à l'école semble marquer le retour au sein des classes et faire couler beaucoup d'encre et de salive chez ces jeunes élèves de 6<sup>e</sup> primaire. Les autres mesures sanitaires ne sont pas non plus en reste.

### **Des mesures sanitaires qui rythment les journées de classe et dictent une nouvelle norme de fonctionnement des activités**

Pour Natalia, l'école a indiscutablement changé depuis l'arrivée du Coronavirus: «*Là maintenant les profs et les élèves doivent se laver les mains avant chaque activité*». Ses camarades de classe la rejoignent sur ce point. Pour eux, le grand changement de l'école après le confinement repose sur l'institution de nouvelles règles: «*il y a plus de règles avec le COVID-19*», exprime Diana, «*On doit se désinfecter les mains avant et après chaque récréation*», complète Amin, qui estime ne plus voir l'école de la même manière depuis l'arrivée du Coronavirus: «*Je vois des règles strictes et des profs masqués*».

Ainsi, il s'agirait pour ces élèves des changements majeurs opérés au sein des écoles. Aucun de ces élèves ne semble évoquer de changements pédagogiques majeurs ou avoir l'impression que l'apprentissage et ses modalités aient fondamentalement été bousculés à ce stade. Ils s'alignent tous pour dire qu'ils apprennent toujours dans un climat positif, mais que ce sont les mesures sanitaires qui apportent un chamboulement à l'organisation générale des activités de la classe.

### **Enseignement en ligne, hybridation de l'apprentissage et travail à distance... des modalités et expériences qui font débat auprès des élèves**

Impossible d'évoquer l'expérience des élèves en temps de pandémie sans atterrir sur un houleux sujet: celui de l'apprentissage en ligne/à distance. Sur ce sujet, rares sont les consensus entre élèves. Chacun y va de son commentaire. Plusieurs élèves estiment que l'apprentissage hybride comporte de nombreuses difficultés. «*C'est plus dur d'apprendre et d'enseigner sur ordinateur ou téléphone*», estime Sarah. Ce caractère «*difficile*» de l'apprentissage en ligne, Yanis le ressent également. Pour lui, des facteurs temporels sont en jeu: «*C'est bien, mais je préfère l'enseignement normal. Celui sur PC, ce n'est pas le même temps. Sur PC c'est 1h30 alors qu'en temps normal c'est 8h*». Kawthar se range à



cet avis en qualifiant l'enseignement à distance d'étrange, mais finalement préférable à l'idée de n'avoir aucun accès à l'apprentissage: «C'est bizarre mais bon, au moins on a pu apprendre».

Globalement, tous les élèves rejoignent ces avis en insistant sur le fait que si certains apprentissages peuvent être ludiques et plaisants en ligne, rien ne peut remplacer l'ambiance de la salle de classe et ses interactions avec les camarades et l'enseignante: «Bof, c'était bien, mais je préférais en classe», insiste d'ailleurs Mohamed à ces propos.

Parmi les freins à cet apprentissage hybride, nombreux sont les élèves qui ont voulu conscientiser aux inégalités d'accès à du matériel informatique au sein même de leur groupe-classe: «Pour ceux qui n'ont pas toujours l'ordinateur ou le téléphone, c'est difficile», alerte Timéo. «Je ne crois pas que ce soit une bonne idée parce qu'il y a des gens qui n'ont pas d'ordinateur

ou de téléphone. Ils ne vont pas pouvoir avoir tous les cours alors», surenchérit Natalia.

Si les élèves semblent mitigés quant à la mise en place d'un enseignement hybride et aux répercussions de l'enseignement à distance sur leur scolarité, c'est sans aucun doute parce qu'ils ressentent plus fortement encore cette année, une pression considérable liée à l'épreuve certificative à laquelle ils devront faire face: le Certificat d'Études de Base.

### Une ombre au tableau de cette joie de retourner à l'école... Le stress du Certificat d'Études de Base

Peur de doubler, peur d'accumuler trop de retard, peur d'échouer au CEB, peur d'entamer les études secondaires avec des lacunes... voilà bien des retours communs aux en-

fants interrogés dans la classe de Madame Christina. Les élèves sont unanimes sur leur plus grosse inquiétude de l'année.

L'inquiétude qu'ils estiment traîner, depuis le début de la pandémie et la suspension des leçons, concerne le Certificat d'Études de

Base. À ce sujet Ruth est formelle: «Quand ce n'était pas possible d'aller à l'école, j'ai tout de suite eu peur. Je me suis dit qu'on allait avoir trop de retard pour le CEB».

Cette peur est partagée par d'autres élèves qui se sentent plus en difficulté en classe et qui estiment que l'arrivée du Coronavirus a davantage aggravé leurs difficultés scolaires. Cette rentrée scolaire s'accompagne donc d'une série de frayeurs comme celle d'échouer ou de ne pas être suffisamment préparé à rencontrer le niveau supérieur d'études. Imran déclare avoir «peur de rater l'année» et est rejoint par Timéo pour qui le confinement a été une source d'angoisse, qu'il explique par le motif suivant: «Parce que l'année prochaine on va en secondaire. On ne peut pas y aller la tête vide».

### Des nouvelles règles, des appréhensions... mais des élèves optimistes

Même si les élèves de cette classe sont unanimes sur les craintes qui les guettent, Zarafi souhaite lancer un message optimiste à tous les écolier·e·s qui, comme lui, rencontrent les défis de leur dernière année dans l'enseignement primaire. Il invite à «rester courageux, et ne rien lâcher». C'est un message de persévérance qu'il désire envoyer en souhaitant à tous les élèves de profiter de cette dernière année en primaire et des occasions qu'elle offre, malgré le contexte si particulier: «Que tout le monde prenne soin de sa santé et essaye de ne pas se tracasser pour le CEB, se dire qu'on va y arriver».



# Les PSE en première ligne

Les PSE (services de Promotion de la Santé) jouent un rôle central dans la gestion des cas de Covid à l'école. Rencontre avec Carine Leroy, infirmière responsable au PSE d'Ixelles, qui accompagne les élèves de l'enseignement communal et des écoles libres de la commune.



**Éduquer:** La crise du Coronavirus a-t-elle eu un impact fort sur votre travail?

**Carine Leroy:** L'une des missions du PSE est la gestion des maladies transmissibles. En temps normal, il s'agit plutôt de maladies telles que la rougeole, la rubéole, la scarlatine, ou alors de maladies plus dangereuses comme la méningite, par exemple. Cette année, la gestion du Covid mange les trois quarts de notre temps. Nous devons à la fois gérer la sécurité, en nous assurant que tout est bien suivi au niveau des recommandations et des procédures, et nous occuper des cas de Covid dans les écoles. Les infirmières vont donc sur le terrain pour évaluer si les circulaires émises par la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec l'ONE (Office de la naissance et de l'enfance) et la COCOM (Commission communautaire commune), sont bien mise en place. On s'assure donc que les mesures d'hygiène et de distanciation, sont respectées, que le personnel porte bien son masque. On offre aussi de l'aide au niveau logistique si besoin, sans pour autant être dans la surveillance ou la répression.

**Éduquer:** Quels sont les procédures en cas de Covid ou de suspicion de Covid?

**C. L.:** Chaque fois qu'un enfant présente un ou plusieurs symptômes, il retourne chez lui, et doit rester isolé. Les parents le surveillent et prennent contact avec le médecin traitant en cas de doute. C'est lui qui décidera, en fonction de l'état clinique, de faire

un test ou non. Au niveau de l'école, il peut y avoir une communication à faire à l'intention des autres parents de l'établissement, ou alors la mise en quarantaine de la classe (mais cela concerne surtout les maternelles). Au niveau du PSE, c'est soit l'école qui nous contacte car les parents ont appelé, soit les tracings, ou alors le service d'hygiène de la COCOM.

Lorsqu'un enfant présente des symptômes compatibles avec le Covid-19, il est demandé aux parents venir le chercher et de consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité de faire un test.

Dans le cas où un élève ou un membre du personnel est testé positif, le PSE s'occupe du tracing et prend des mesures selon les directives de l'ONE et en accord avec la COCOM. Les fermetures de classe restent exceptionnelles.

Il faut rappeler que les jeunes ont peu de risque d'être malades, mais ils peuvent quand même transmettre le Covid et doivent donc éviter d'être en contact avec les personnes à risque.

Il est vrai que l'inquiétude des parents est grande, car il est difficile de faire la différence entre un nez qui coule parce que c'est «le rhume de la rentrée» ou parce que les enfants ont été en contact avec quelqu'un d'infecté. Les médecins et pédiatres sont donc submergés d'appels. Et puis, ce n'est pas facile pour les parents de s'organiser avec leurs enfants à la maison.

**Éduquer:** Votre position est donc centrale dans la gestion du Covid à l'école...

**C. L.:** Oui, et nous devons être très au fait des procédures, ce qui n'est pas simple parce qu'il y a beaucoup d'informations qui arrivent à la fois de l'ONE (notre organe de tutelle), de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et de l'Instruction publique de la commune. Aucune formation spécifique n'a été mise en place pour nos services, par contre, nous avons des référents. Nous sommes, en effet, soutenus par la direction de l'Instruction publique et les directeurs d'école. On revient ainsi régulièrement les uns vers les autres pour s'assurer qu'on a bien lu les nouveaux textes, qu'on a bien compris la même chose. C'est véritablement un travail d'équipe.

L'interview a eu lieu début septembre, depuis les cas se sont multipliés et la situation générale à Bruxelles a changé. À l'heure où nous publions ces lignes, de nouvelles directives sont en attente, pour le mois d'octobre.

# Position politique de la Ligue

Cela ne tient-il pas du paradoxe? C'est au moment où le Parlement de la Communauté française votait l'abaissement de l'obligation scolaire à cinq ans<sup>1</sup> que le caractère obligatoire de l'enseignement s'était vu, de facto, suspendu, suite au confinement général adopté par le gouvernement fédéral pour lutter contre l'épidémie du coronavirus.

## **Le droit à l'éducation pour tou-te-s**

L'obligation scolaire est une obligation d'un type particulier: elle a une visée protectrice. Elle a pour but, depuis l'origine, de garantir à tous les enfants le droit à l'enseignement et à assurer que ceux-ci pourront exercer effectivement ce droit et ne seront pas empêchés de le faire pour travailler ou pour toutes autres raisons. Elle intéresse donc, en particulier, les jeunes qui, autrement, n'iraient pas ou ne pourraient pas aller à l'école, ou seulement partiellement, ou pour une courte période. De ce point de vue, l'obligation scolaire a une finalité égalisatrice. Par ailleurs, elle implique aussi une sorte de transfert de la responsabilité d'éduquer, de la famille, à la société et aux pouvoirs publics.

Cette visée protectrice explique pourquoi droit à l'éducation, obligation scolaire et gratuité sont juridiquement associés.

Ainsi par exemple l'article 26 §1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme énonce que «Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire.»

De même, le préambule de la Déclaration de l'enfant proclame que l'enfant «a droit à une éducation qui doit être gratuite et obligatoire au moins aux niveaux élémentaires.»

Au niveau belge, l'article 24, 3 de la Constitution établit pareillement un lien entre droit, obligation et gratuité: «Chacun a droit à l'enseignement dans le respect des libertés et droits fondamentaux. L'accès à l'enseignement est gratuit jusqu'à la fin de l'obligation scolaire.»

## **La mise en danger du principe de l'obligation scolaire**

Le gouvernement fédéral a donc pris une lourde décision en décidant au printemps de fermer les écoles pour des raisons sanitaires. De fait, il mettait ainsi en péril le droit à l'éducation.

De même, en décidant jusqu'à la fin du mois de juin de «fermer les yeux» sur les absences des élèves et en n'appliquant pas le contrôle de l'obligation scolaire, ou encore, en acceptant par exemple que toutes les écoles maternelles n'ouvrent pas leurs portes le 2 juin et les écoles primaires le 8 juin, la Ministre de l'éducation prenait un gros risque: celui de fragiliser un principe et une législation durement acquis en 1914, et surtout, de créer un précédent, d'autres situations pouvant ultérieurement invoquer ce précédent, pour affaiblir obligation et droit à l'enseignement pour tou-te-s.

## **Les conséquences de la non-application de l'obligation scolaire**

Les conséquences de la non-application de l'obligation scolaire se sont immédiatement fait sentir:

- L'absence de scolarisation a d'abord un effet négatif sur les jeunes les plus fragiles qui ne trouvent pas dans leur milieu d'origine le soutien nécessaire à la poursuite des apprentissages ou les conditions matérielles nécessaires à l'étude (exiguïté des logements, promiscuité, manque d'équipements);
- elle frappe surtout les plus faibles, les moins familiers de la culture scolaire, ceux qui ont davantage besoin de soutien pédagogique et d'accompagnement;



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT.BE



# L'avenir, ça se prépare dès le plus jeune âge.

- elle isole en empêchant l'école de jouer son rôle dans la socialisation;
- elle livre les jeunes, parfois sans retenue, aux dérives des réseaux sociaux et aux fake news;
- elle empêche d'identifier les difficultés vécues par les jeunes dans leur sphère de vie privée, les laissant parfois sans recours, et, le cas échéant, empêche de leur apporter du soutien;
- elle livre les jeunes qui ont peu d'encadrement familial au désœuvrement et à l'ennui quand elle ne les expose pas à des formes diverses de délinquance;
- elle prive un grand nombre de jeunes de la vie sportive, culturelle que l'environnement scolaire ou parascolaire leur offre.

Plus largement, si la suspension de l'obligation scolaire devait se prolonger, par exemple si l'épidémie se prolongeait et qu'il n'y avait durablement, ni traitement, ni vaccin, c'est le niveau général de la formation des jeunes générations qui pourrait être touché.

## Restaurer pleinement l'obligation scolaire

En rappelant ces principes auxquels elle est fort attachée, la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente n'a pas pour but de faire la critique de tel(le) ou tel(le) responsable politique. La Ministre de l'éducation, Madame Caroline Désir, dont tout laisse penser qu'elle est également très attachée à ce principe de l'obligation scolaire, sentant sans doute elle-même le danger, a répété à plusieurs reprises au Parlement comme par voie de presse, et ce dès le mois de juin, que la suspension de l'obligation scolaire était autant temporaire qu'exceptionnelle et que, dès la rentrée de septembre, l'obligation scolaire comme le contrôle de cette obligation seraient intégralement en vigueur.

Il reste, que l'évolution de la situation sanitaire ne donne pas tous les apaisements qu'on pourrait souhaiter. Certes, il a bien été décidé que les écoles commenceraient l'année scolaire en code jaune. Celui-ci im-

plice une présence obligatoire de tous les élèves dans tout l'enseignement obligatoire à temps plein. Mais combien de classes, d'écoles, de zones géographiques ne seront-elles rapidement confrontées à des codes orange voire rouge comme différentes régions européennes le sont aujourd'hui?

## Garantir de manière structurelle le droit à l'éducation

En cas de dégradation sanitaire de la situation, l'État ne semble pas en mesure de garantir la présence des enfants à l'école. Déjà, la Ministre de l'éducation a pris des mesures strictes qui vont appauvrir la vie scolaire en interdisant par exemple dans le secondaire les sorties et les activités culturelles. Mais qu'en sera-t-il si, une nouvelle fois, partiellement ou totalement, les portes des écoles se referment? Quelles garanties l'enseignement à distance offre-t-il aux élèves les moins motivé·e·s, les moins doué·e·s ou les moins bien nanti·e·s?

Le gouvernement de la Fédération

Wallonie Bruxelles a certes fait des efforts qui méritent d'être salués: volonté, dès le 24 juin, de proposer un scénario pour organiser la rentrée de septembre (circulaires 7625 et 7626 du 24 juin 2020, révisées notamment dans la circulaire 7686 et 7691 du 18 août 2020), mise en place de la plateforme d'enseignement à distance HAPPI et de modules de formation pour les enseignants sur l'enseignement hybride (circulaires 7697 et 7698 du 21 août). Il faut de même saluer les efforts de la Région wallonne ou de différents pouvoirs organisateurs comme la Ville de Bruxelles pour distribuer des ordinateurs.

Mais cela est-il pour autant suffisant? Qu'en sera-t-il de la fréquentation scolaire à la rentrée? Combien d'élèves seront en décrochage ou ne reprendront pas le chemin de l'école? Quels moyens seront mis en œuvre pour effectuer le contrôle de l'obligation scolaire et, dans l'enseignement secondaire en particulier, pour ramener à l'école ceux qui sont en décrochage?

## Des propositions

La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente formule à cet égard trois suggestions:

- **Un monitoring continu du contrôle de l'obligation scolaire:** Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles devrait se saisir du suivi de cette question, que ce soit au travers d'une Commission parlementaire ad hoc ou au sein de la Commission de l'enseignement, ou encore, à travers les questions parlementaires adressées au gouvernement. De même, l'administration chargée du pilotage du système éducatif devrait consacrer une attention particulière à ce monitoring de manière durable. Ce monitoring aurait par exemple pour objet un suivi des chiffres (inscriptions, fréquentation, absences, décrochages, fermetures de classes ou d'écoles) et des actions menées pour assurer le respect de l'obligation scolaire;
- **Une politique concertée:** Les implications de la crise du Covid-19 sur l'exercice effectif du droit à l'éducation sont multiples et ses effets se prolongeront longtemps encore. Pour en limiter les effets négatifs, en particulier sur celles et ceux, - les plus faibles -, que l'obligation scolaire veut protéger, un plan concerté et pluriannuel s'avère nécessaire. Il faut sortir de la logique de l'urgence pour entrer dans une prise en charge structurelle des formes d'enseignement dites hybrides. Comme la crise économique offre une opportu-

nité pour réorienter une partie de l'économie dans un sens plus durable, la crise sanitaire peut être une opportunité pour intégrer plus avant, au bénéfice de tous et toutes, les avancées technologiques. Mais cela suppose d'améliorer les équipements, la formation des enseignants, l'adaptation des cours et de prévoir les moyens (budget, organisation, temps) facilitant ces améliorations.

Depuis longtemps, la Ligue défend le principe de l'autonomie des équipes pédagogiques, en particulier quant au choix des moyens pédagogiques et à l'organisation interne de l'école. C'est un aspect positif du Pacte d'enseignement qui doit être renforcé.

Mais il s'agit aussi de renforcer le caractère concerté des politiques menées dans l'enseignement et la culture. À cet égard, l'interdiction des sorties et activités culturelles dans l'enseignement secondaire devrait être le plus rapidement possible levée. De même, les efforts concertés de la FWB, de la Région Wallonne et de la Région de Bruxelles doivent se poursuivre afin de lutter contre les risques de déscolarisation, notamment pour améliorer les équipements;

- **Des moyens renforcés dans un cadre de mission clair:** Des moyens spéciaux doivent être alloués pour renforcer le contrôle de l'obligation scolaire. Un plan d'action devrait être élaboré pour définir clairement les initiatives requises en direction des élèves en décrochage et allouer les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. Il ne s'agit pas seulement du volet répressif, mais aussi de mieux coordonner par zones l'action des acteurs scolaires et périscolaires concernés par la lutte contre le décrochage scolaire, la déscolarisation et l'absentéisme scolaire: directions d'écoles, inspection, CPMS, SAS, mais aussi, écoles de devoirs ou organisations de jeunesse, par exemple.

Les pouvoirs publics devraient également se préoccuper, en concertation avec les représentant-e-s des secteurs concernés, de la manière dont les enfants et les jeunes sont pris en charge dans les structures para ou extrascolaires (écoles de devoir, maisons de jeunes, mouvements de jeunesse). Cela afin d'y garantir, tout comme dans les écoles, la sécurité sur le plan sanitaire, mais aussi, de s'assurer que ces structures disposent des moyens nécessaires à leur action et que leur cadre réglementaire leur permet les adaptations nécessaires pour

remplir leur mission dans le contexte actuel de la pandémie.

1. Le 9 juillet 2020, le Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles a adopté le Décret portant diverses dispositions en matière d'enseignement obligatoire relatives à l'abaissement à cinq ans de l'âge du début de l'obligation scolaire (9 juillet 2020 (MB 2020-07-22)). Ce décret a pour objet d'adapter la législation de la Communauté française suite à l'adoption en 2019 par le Parlement fédéral de la loi qui instaure l'obligation scolaire à cinq ans (Loi du 23 mars 2019 modifiant la loi du 29 juin 1983 concernant l'obligation scolaire afin d'instaurer l'obligation scolaire à partir de l'âge de cinq ans (MB 2019-05-02)0.

## Boris Cyrulnik: la résilience ou l'art de rebondir à tout âge

Nous sommes toutes et tous, un jour ou l'autre, confronté·e·s à un·e personne de notre entourage, personnel ou professionnel, qui vit une épreuve difficile, voire même un traumatisme...

Puisque la résilience est un terme à la mode, mais qui reste pourtant nébuleux, nous nous sommes intéressé·e·s à l'œuvre de Boris Cyrulnik, considéré comme le spécialiste en la matière.

Le travail et l'œuvre de Boris Cyrulnik trouvent leurs racines dans les événements traumatisants qui ont marqué les premières années de sa vie. Ayant lui-même mis en place de façon inconsciente le processus de résilience pour survivre, il a besoin de comprendre ce qui lui est arrivé, à lui et toutes les personnes victimes de traumatismes.

Boris Cyrulnik naît à Bordeaux en 1937, de parents juifs polonais. Au début de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, son père s'engage dans la légion comme de nombreux Juifs européens. Il ne le reverra qu'une fois, en 1942. Il est alors confié à l'Assistance publique par sa mère, qui pressent qu'elle va être arrêtée. Ce geste d'amour est le premier qui va participer à le sauver. Plus tard, son institutrice, Marguerite Farges, le sort de l'Assistance et le recueille chez elle. Pour sa propre sécurité et celle de son nouvel entourage, il doit finalement rester caché pendant près d'un an chez la mère de celle-ci. Il est tout de même arrêté par la police française en janvier 1944, suite à une dénonciation, et enfermé avec d'autres Juif·ve·s dans une synagogue. Malgré son jeune âge (6 ans), il réussit à s'échapper...

Il passe alors par une douzaine de familles d'accueil ou institutions, avant d'être élevé par sa tante maternelle Dora, à Paris. Ses deux parents, qui ont été déportés, sont morts à Auschwitz.

Très tôt, vers l'âge de 10-11 ans, il décide de devenir psychiatre et oriente ses études dans cette voie. Devenir psychiatre, c'était sa façon de répondre à la question: «Quelle est cette manière

d'établir des rapports entre les humains?». *«Très tôt, j'ai eu cette rage de comprendre, ce désir de m'engager psychologiquement, politiquement, humainement, pour essayer de limiter les dégâts et, bien sûr, comme tout le monde, pour empêcher que cela se reproduise. Et pourtant, ça se reproduit encore aujourd'hui».*<sup>1</sup>

### Le principe de résilience

Contrairement à ce qu'imagine une large majorité de personnes, et comme il n'a cessé de le répéter, ce n'est pas lui qui a inventé le concept de résilience. Cependant, c'est lui qui l'a vulgarisé et rendu populaire à la fin des années 90, grâce à ses nombreux écrits et interventions médiatiques. On le considère donc, aujourd'hui, comme LE spécialiste de la résilience en francophonie.

À l'origine, la résilience est un terme utilisé en physique pour désigner la résistance d'un matériau aux chocs. Cette définition s'est ensuite étendue à la capacité d'un corps, d'un organisme, d'une espèce, d'un système, d'une structure à surmonter une altération de son environnement. Il est donc utilisé dans une grande variété de domaines: écologie, informatique, politique, sociologie, enseignement...

Dans son ouvrage «Le Murmure des fantômes», Cyrulnik évoque la résilience en ces termes: *«On ne peut parler de résilience que s'il y a eu un traumatisme suivi de la reprise d'un type de développement, une déchirure raccommodée. Il ne s'agit pas du développement normal puisque le traumatisme inscrit dans la mémoire fait désormais partie de l'histoire du*



## Le saviez-vous?

L'art du kintsugi, l'art traditionnel japonais qui consiste à réparer un objet cassé en soulignant ses cicatrices avec de l'or au lieu de les cacher, est souvent utilisé comme métaphore de la résilience en psychologie et en développement personnel.



*sujet comme un fantôme qui l'accompagne. Le blessé de l'âme pourra reprendre un développement, dorénavant infléchi par l'effraction dans sa personnalité antérieure ».*

Selon Cyrulnik, la confrontation avec la mort joue un rôle primordial: c'est cette fracture qui ré-organise l'existence et la pensée de ceux qu'il appelle «les âmes blessées<sup>2</sup>». Elle s'inscrit dans la mémoire de façon indélébile, même si elle est souvent cachée aux autres, à ceux et/ou celles qui ne peuvent comprendre l'horreur vécue.

Un traumatisme caractérise tout type d'événement qui menace l'intégrité physique ou psychique de la personne et la confronte à la mort: maltraitance, violence sexuelle, pauvreté, guerre, etc.

C'est une notion très subjective qui dépend de l'intensité et de la fréquence du trauma, des ressources psychiques de la personne au moment des événements, du contexte, etc.

## Les facteurs de résilience

Pour B. Cyrulnik, tou-te-s celles et ceux qui enclenchent un processus de résilience mettent en place des stratégies de survie. Trois éléments sont essentiels: la force vitale, un «tuteur de résilience» et une capacité à remanier le passé.

**La force vitale**, c'est ce désir farouche de vivre, cette dynamique qui pousse l'être humain à s'accrocher au moindre signe pour rebondir. Cette vitalité n'existe que si le bébé a pu se développer dans une «niche de sécurité», c'est-à-dire entouré de l'attention et de l'affection de ceux et celles qui ont son éducation en charge. Cela lui fournit l'assurance intérieure d'être digne d'être aimé, digne d'intérêt... et donc de vivre. Un petit qui, à quelques mois, n'a pas été sécurisé correctement, développe des troubles de l'attachement et du comportement. En cas de traumatisme grave, il lui sera plus difficile de repartir et de se saisir d'un tuteur.

Ce «**tuteur de résilience**» est un point d'accroche affectif sur lequel il sera possible de s'appuyer pour reprendre vie... tout comme certaines plantes ont besoin d'un tuteur pour les aider à grandir. Il s'agit donc de retrouver un attachement suffisamment sécurisant, de s'entourer de liens. Il suffit parfois d'une personne, présente au moment opportun, d'une main tendue que «l'âme blessée» arrive à saisir pour se relever. Cela peut être un membre de la famille ou quelqu'un d'extérieur à celle-ci, ou même un animal...

Un-e professeur-e, un-e éducateur-trice... ont la possibilité de jouer ce rôle de tuteur auprès d'un jeune. Jacques Lecomte, docteur en psychologie et chargé de cours à l'université de Paris, a remarqué que les attitudes des tuteurs de résilience qui revenaient le plus souvent dans les entretiens qu'il a eus sont les suivantes:

- «Ils manifestent de l'empathie et de l'affection;
- ils s'intéressent prioritairement aux côtés positifs de la personne;
- ils laissent à l'autre la liberté de parler ou de se taire;
- ils ne se découragent pas face aux échecs apparents;
- ils respectent le parcours de résilience d'autrui;
- ils facilitent l'estime de soi d'autrui<sup>2</sup>.

Rien d'extraordinaire en somme, relève-t-il.

L'important est que le jeune ressent l'intérêt véritable de l'adulte face à sa souffrance. Beaucoup de parents le font spontanément dans leur éducation et les enseignant·e·s dans leur travail, sans se rendre compte qu'ils sont ces tuteurs.

Bien sûr, la psychothérapie peut aussi participer au processus de résilience d'une personne, mais elle n'est pas obligatoire dans ce cheminement. Chaque parcours de résilience est unique et a ses caractéristiques propres, il est impossible de généraliser.

Le **remaniement du passé** est un autre facteur de résilience, car il permet de survivre à l'abominable. Le but de ce mécanisme de défense: donner une cohérence au souvenir et le rendre supportable, donc garder l'espoir et une raison de vivre.

B. Cyrulnik a constaté que la mémoire traumatique est faite d'un mélange de précisions et de reconstructions. Certains morceaux de souvenirs sont d'une précision étonnante, d'autres sont flous, ce qui permet de les réinventer.

«La mémoire, ce n'est pas le simple retour du souvenir, c'est une représentation du passé. La mémoire, c'est l'image qu'on se fait du passé. Ça ne veut pas dire que l'on se mente – on se rappelle seulement des morceaux de vérité qu'on arrange, comme dans une chimère»<sup>4</sup>.

D'après Cyrulnik, celles et ceux qui n'adoptent pas un tel point de vue restent prisonnier·e·s de leur passé. «Ils ne voient et ne vivent que l'horreur du réel, la blessure intérieure, l'inquiétude, l'angoisse».

Le psychiatre affirme que s'il n'a pas présenté de syndrome psycho-traumatique (c'est-à-dire pas d'angoisses, pas de cauchemars...), c'est parce qu'il a réussi à s'évader le jour de son arrestation. Il en a retiré un sentiment de liberté et de réussite, celui d'avoir réalisé un exploit. «Je n'étais plus un objet bousculé par le destin, je devenais sujet de l'histoire que je me racontais, peut-être même le héros! Cette capacité verbale est souvent oubliée dans le processus de résilience. Elle est essentielle».

La bonne nouvelle apportée par Cyrulnik est qu'on peut reconstruire ce sentiment de victoire après-coup, même si au moment du trauma il y a eu panique. Maîtriser l'émotion, comprendre ce qui s'est passé y participe.

**Le travail de résilience, c'est faire en sorte de transformer l'émotion.** La souffrance peut être métamorphosée en œuvre philosophique, créative (écriture, théâtre...), etc. Dans l'un de ses derniers livres, «La nuit, j'écrirai des soleils» (éditions Odile Jacob, 2019), Boris Cyrulnik explique les bienfaits de l'imaginaire, du rêve et de la fiction. La créa-

tion permet à la fois de s'inventer un monde et de se reconstruire.

«C'est difficile de s'adresser à quelqu'un pour expliquer ce que l'on a vécu. (...) En revanche, si je fais le détour par l'œuvre, si j'éloigne l'information, je communique mieux avec vous parce que je ne suis plus seul au monde avec mon fracas intérieur, avec ma blessure invraisemblable. Parce que j'ai réussi à en faire une représentation que l'on peut maintenant partager. On habite enfin le même monde»<sup>5</sup>.

Le psychiatre note que ce mécanisme est universel. Au Rwanda, par exemple, en plein drame, des gens écrivaient des poésies.

Boris Cyrulnik pointe également d'autres facteurs de résilience:

- **L'humour et la dérision:** enfant, puis adulte, il les a cultivés. Il confie avoir la conviction qu'«on m'a toujours aidé parce que je passais mon temps à faire le pitre!». «L'humour est un vecteur de résilience car, par nature, il est bienveillant et créateur de liens, il est un renfort social. Il permet de mettre à distance, prendre du recul, s'affranchir du désespoir et rebondir. La moquerie, en revanche, est un vecteur de désilience», explique le psychopédagogue Bruno Humbeeck<sup>6</sup>;

- **l'insoumission,** c'est-à-dire avoir la force de désobéir. Cyrulnik se souvient: «Je savais déjà qu'on ne doit pas se soumettre à toutes les lois, même si elles viennent des adultes. Je savais qu'écouter les adultes, c'était mourir! Pour moi, être rebelle ne veut pas dire s'opposer à tout, mais «se déterminer par rapport à soi»<sup>7</sup>. Même enfant, il pensait: «ils ne m'auront pas, il y a toujours une solution».

Ce qui est important à retenir des facteurs de résilience, c'est cette combinaison de ressources internes et externes à la personne «blessée dans son âme.»

Si certains facteurs la favorisent, d'autres vont la freiner. D'après l'article publié en 2012 par l'art-thérapeute Claudia Samson sur la résilience, les variables susceptibles de l'inhiber sont: l'intensité du trauma, la soudaineté de l'agression, l'état de santé mentale préalable au trauma et l'absence de liens sociaux, professionnels et culturels<sup>8</sup>.

Cyrulnik l'affirme: «La résilience est un processus interactif qui demande qu'il y ait rencontre. Seul, il n'y a pas de résilience possible».

## Les critiques

Bien qu'ayant un intérêt théorique et clinique indéniable, le principe de résilience est victime de son succès. Utilisé à toutes les sauces, surmédiatisé, il fait l'objet de certaines critiques.

«Très tôt, j'ai eu cette rage de comprendre, ce désir de m'engager psychologiquement, politiquement, humainement, pour essayer de limiter les dégâts et, bien sûr, comme tout le monde, pour empêcher que cela se reproduise. Et pourtant, ça se reproduit encore aujourd'hui.»

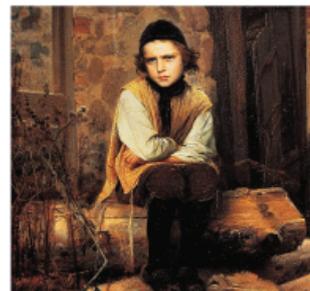
Pour B. Cyrulnik, la résilience est le «**processus qui permet de reprendre un type de développement malgré un traumatisme et dans des circonstances adverses**»<sup>1</sup>. La notion de résilience est donc intimement liée à celle de traumatisme (ou trauma, en abrégé).

C'est l'art de se reconstruire après un événement traumatisant. C'est se relever après le pire...

1. Boris Cyrulnik, «Le Murmure des fantômes», édition Odile Jacob, Paris, 2005, p. 189

BORIS CYRULNIK

LE MURMURE DES FANTÔMES



Odile Jacob



## La vie de Boris Cyrulnik en quelques dates-clés

- **1937**: naît à Bordeaux, de parents juifs polonais
- **1944**: se sauve d'une rafle
- **1968**: termine son internat de médecine à Paris en neurochirurgie
- **1979**: devient psychanalyste à mi-temps
- **2007**: anime d'une chronique hebdomadaire sur France Info
- **2013**: co-crée l'Institut Petite Enfance
- **2014**: est nommé à la Légion d'Honneur

## Pour en savoir plus sur la résilience ou sur B. Cyrulnik:

- Boris Cyrulnik, «Je me souviens...», éd. L'esprit du temps, 2009
- Boris Cyrulnik, «Sauve-toi, la vie t'appelle», éd. Odile Jacob, Paris, 2012
- Boris Cyrulnik, «Parler d'amour au bord du gouffre», éd. Odile Jacob, Paris, 2004
- «Boris Cyrulnik et la petite enfance», éd. Philippe Duval, 2016: encyclopédie de 590 pages avec DVD
- L'Institut Petite Enfance: <http://boris-cyrulnik-ipe.fr/>
- Jacques Lecomte, «Guérir de son enfance», éd. Odile Jacob, Paris, 2004
- «La résilience», Serge Tisseron, PUF, collection «Que sais-je?», 2017

Tout d'abord en ce qui concerne sa définition. L'utilisation de plus en plus grande du terme dans le langage courant a conduit à sa généralisation, peut-être abusive. Les expert·e·s soulignent qu'être confronté à l'adversité ou à un traumatisme n'est pas la même chose!

Tout·e·s résilient·e·s ou pas, telle est la question! La surmédiation du concept a eu un effet pervers: porteur d'espoir, il peut aussi comporter un aspect «excluant» et «culpabilisant».

«La résilience s'entend trop comme un sésame ou comme une aptitude qui n'appartient qu'à certains et qui, de fait, manquerait à d'autres et les exclurait. Cette culpabilité s'observe assez régulièrement dans les suivis thérapeutiques, où les personnes peuvent venir questionner le thérapeute en lui demandant soit s'ils sont assez résilients (sic), soit s'ils le seront bientôt (sic derechef)» 2018<sup>9</sup>.

Par ailleurs, l'œuvre de Boris Cyrulnik fait l'objet de d'autres critiques: certain·e·s estiment qu'il répète les mêmes idées de livre en livre, d'autres que ses théories ne sont pas toujours fondées, et enfin certain·e·s féministes le trouvent «sexiste»<sup>10</sup>.

Adulé ou critiqué, B. Cyrulnik ne laisse pas indifférent!

## Prolongements du concept de résilience

Bien que critiquée, la résilience continue d'être un moteur pour de nombreuses recherches et prolongements. En voici trois, à titre d'exemple:

- **Serge Tisseron**, psychiatre et psychanalyste français, ayant publié une quarantaine d'ouvrages, travaille beaucoup sur le concept de résilience. Après avoir souligné les espoirs et ambiguïtés de cette notion, il l'élargit à une dimension collective:

«La résilience cesse de concerner seulement les personnes et concerne tout autant les collectivités, de telle façon que les résiliences individuelles participent à la résilience collective, et que tout ce qui augmente la résilience collective favorise les résiliences individuelles».

Avec le soutien du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, il a fondé en 2008 l'IHMEC: l'institut pour l'Histoire et la Mémoire des Catastrophes. Alors que le processus de résilience est traditionnellement vu comme opérant après-coup, après le traumatisme, lui encourage le travail de prévention.

Cette association «a pour objet de travailler sur la mémoire des événements survenus sur le territoire français qui ont été perçus comme des catastrophes, que leur origine soit naturelle, sanitaire, technologique, économique, ou liée à des actes de terrorisme, afin de favoriser leur appropriation dans la mémoire individuelle et collective, et la résilience des générations futures. Le site participe à ce projet en renforçant la capacité des populations d'anticiper, de résister et de se relever après une catastrophe»<sup>11</sup>.

- **Bruno Humbeek** est un psychopédagogue belge et auteur de nombreuses publications. Spécialiste de la résilience, il

collabore à ce titre avec Boris Cyrulnik et Jean-Pierre Pourtois (un autre psychopédagogue belge).

Il utilise la résilience dans ses domaines d'expertise: d'une part dans la prévention des violences scolaires et familiales, de la maltraitance, de la toxicomanie et d'autre part dans la prise en charge des personnes en rupture psychosociale et/ou familiale.

- Enfin, le Docteur **Jean-Pierre Polydor** est un neurologue et pharmacologue français. Il travaille sur les maladies liées à l'âge et la manière d'amender le vieillissement cérébral. Il participe au groupe de recherche «Résilience et vieillissement» sous l'égide de Boris Cyrulnik.

Ainsi, le spectre d'application du concept de résilience est très large, que ce soit en psychologie ou d'autres domaines.

Quel que soit notre âge, nous pouvons tous un jour recourir à un tuteur de résilience pour nous aider à vivre une épreuve douloureuse ou un traumatisme. Inversement, nous pouvons aussi être un tuteur pour quelqu'un qui en a besoin.

1. Boris Cyrulnik, «Le Murmure des fantômes», éditions Odile Jacob, Paris, 2005, p 17.
2. «Les âmes blessées» est le titre que Boris Cyrulnik a donné au 2<sup>e</sup> tome de ses mémoires, ouvrage paru en 2014 aux éditions Odile Jacob.
3. Extrait de l'article de J. LECOMTE dans [www.psychologie-positive.net/IMG/pdf/2005\\_COPIE\\_FRANCE\\_Les\\_caracteristiques\\_des\\_tuteurs\\_de\\_resilience.pdf](http://www.psychologie-positive.net/IMG/pdf/2005_COPIE_FRANCE_Les_caracteristiques_des_tuteurs_de_resilience.pdf)
4. Boris Cyrulnik, «Je me souviens», éditions l'Esprit du Temps, 2009, p. 46
5. Boris Cyrulnik, «Je me souviens», éditions l'Esprit du Temps, 2009, p 79-80
6. Extrait d'une interview de Bruno Humbeeck par le Vif l'Express en 2016: [www.levif.be/actualite/magazine/la-resilience-permet-de-jouer-avec-ses-blessures/article-normal-938981.html](http://www.levif.be/actualite/magazine/la-resilience-permet-de-jouer-avec-ses-blessures/article-normal-938981.html)
7. Boris Cyrulnik, «Je me souviens», éditions l'Esprit du Temps, 2009, p 64
8. Cf site: [www.hommes-et-faits.com/Livres/Cs\\_Resilience.htm](http://www.hommes-et-faits.com/Livres/Cs_Resilience.htm)
9. Citation extraite de Wikipédia: [https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9silience\\_%28psychologie%29](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9silience_%28psychologie%29): Baptiste Alleaume, «De la notion d'organisme chez Rogers: une définition de concept et une application clinique au traumatisme psychique», ACP-PR, 2018, p. 25-45.
10. Le sociologue Denis Colombi livre ici son analyse: <http://uneheuredepeine.blogspot.com/2011/10/boris-par-pitite-reste-en-dehors-de-tout.html>
11. Citation provenant du site de l'HMEC: <https://memoiresdescatastrophes.org/a-propos/>

## Son travail et ses écrits

Après avoir forgé sa propre résilience, Cyrulnik consacre sa vie à réparer les blessures des personnes dévastées par les épreuves. Il fait notamment des recherches sur la petite enfance et sur les stratégies d'adaptation que nous pouvons mettre en place, à tout âge, dans les moments les plus difficiles de notre vie.

Il développe des théories et outils qu'il présente lors de conférences et dans ses ouvrages. Il est directeur d'enseignement de «la clinique de l'attachement» à l'université de Toulon depuis plusieurs dizaines d'années.

## L'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik

(Association loi 1901)

Attachements,  
Cognition  
et Éducation

En 2013, il crée avec Philippe Duval l'IPE: l'Institut Petite Enfance. «*Ses missions? Mettre en place une formation continue adaptée pour l'ensemble des professionnels de la petite enfance, créer un pôle de réflexion sur les formations de ces professionnels, ainsi qu'un centre de recherche permettant de favoriser et de transmettre les évolutions et les connaissances récentes dans le domaine de la petite enfance*»<sup>1</sup>.

Travailleur infatigable, il préside depuis septembre 2019 la «Commission des 1.000 premiers jours», soit les 1.000 premiers jours de la vie d'un enfant. Le but de cette commission est d'émettre des recommandations à destination des parents et du secteur de la petite enfance. Pour lui, les inégalités sociales jouent un rôle crucial dans le développement de l'enfant et il faut y remédier par la mise en place de politiques publiques<sup>2</sup>. En effet, selon lui, un enfant sur trois est aujourd'hui «mal parti». «*Le plus souvent c'est dû à l'isolation de la mère, du bébé, à la violence conjugale dont on sous-estime l'impact biologique, ou la précarité sociale. Les parents malheureux sont mal répondants. Tout ceci est résiliable et les décisions gouvernementales seront importantes*»<sup>3</sup>.

Cyrulnik est un grand divulgateur de connaissances. Il est l'auteur et coauteur de plus de trente ouvrages qui ont tous été des best-sellers.

1. Plus d'infos sur le site de l'IPE: <http://boris-cyrulnik-ipe.fr/>
2. Pour en savoir plus sur le lancement de cette commission: <https://ligue-enseignement.be/petite-enfance-la-commission-des-1-000-premiers-jours/>
3. Citation extraite du site: [https://up-magazine.info/le-vivant/sciences/27126-mille-premiers-jours-pour-le-destin-d-un-enfant/?fbclid=IwAR2vcvgH1rS\\_LrWJ1JXCbx10BWXWq1UfOmwzoiacZiQSYcVU-q7TI5ITS4](https://up-magazine.info/le-vivant/sciences/27126-mille-premiers-jours-pour-le-destin-d-un-enfant/?fbclid=IwAR2vcvgH1rS_LrWJ1JXCbx10BWXWq1UfOmwzoiacZiQSYcVU-q7TI5ITS4)

# Jonathan, maraîcher bio: «Mon métier me rassure»

Ayant revu à la baisse mes ambitions de vacances cet été, j'ai décidé de rendre visite à un ami maraîcher bio à 30 km de Bruxelles, quelque part entre Leuven et Wavre. D'emblée, j'ai été frappé par le charme du lieu: au creux d'un vallon champêtre, le potager ne se contente pas d'aligner parallèlement des légumes au ras de terre, mais contient plusieurs étages de végétation alternant plantes potagères très variées, fleurs, plantes aromatiques, buissons de baies, arbres fruitiers, haies vives. Certes, le maraîchage n'est pas à proprement parler une activité scientifique, mais celui qui s'intéresse au sujet touche quand même à diverses sciences: biologie, écologie, chimie, sans oublier un peu de calcul... Entretien avec le principal ouvrier du potager de Graines de vie.

**Jonathan Pulichino:** Je m'appelle Jonathan Pulichino, 36 ans, je suis maraîcher depuis bientôt cinq ans. J'ai une formation de luthier; j'ai exercé quelques années dans ce domaine, que j'ai quitté en 2010. Après quatre ans de divers emplois, je me suis intéressé à l'alimentation durable après une formation en éco-conseil. De fil en aiguille, grâce à une formation au maraîchage à Anderlecht, j'ai été introduit au projet *Graine de Vie*<sup>1</sup>, où je travaille comme ouvrier depuis deux ans.

**Éduquer:** En quelques jours, j'ai vu beaucoup d'espèces d'oiseaux pas toujours très courants: bruants, mésanges, fauvettes, gobemouche, linottes, chardonnerets, bergeronnettes, hirondelles, moineaux, faucons hobereaux, crécerelles, buses; quelques papillons intéressants comme le machaon, et même un hérisson et un petit lièvre. Même en bio, je ne m'attendais pas à une telle diversité sur un lieu de production agricole. Pourquoi autant d'animaux? Peux-tu nous décrire ce que nous voyons?

**JP:** L'exploitation est en deux parties: un plein champ et le potager. Le plein champ est une culture bio ordinaire de pommes de terre, carottes, etc. Dans le potager par contre, nous alternons des «planches» de plantes potagères (80 cm de large et 25 m de long) avec des «buttes permanentes» plantées en buissons et arbres: rhubarbe, groseilliers, pruniers, cerisiers, etc. Quatre planches, une butte, quatre planches, une butte. Inspirées de la permaculture<sup>2</sup>, ces buttes coupent le vent, diminuent l'évaporation, empêchent les inondations lors de grosses pluies, donnent des fruits, et permettent à des oiseaux ou des hérissons de s'installer, et donc permettent cette biodiversité que tu as observée. L'idée des buttes est permacole, mais je ne me considère pas du tout comme un permaculteur. Ce qu'on fait ici est du maraîchage bio, donc sans intrants<sup>3</sup> de synthèse et sans OGM, intensif, et très peu mécanisé. Nous travaillons sur 1,5 ha de superficie totale. En retirant les chemins, il y a environ 2500 m<sup>2</sup> nets de potager, et le «plein champ» de 5000 m<sup>2</sup>. Donc



on a, en gros, une surface cultivée nette de 7500 m<sup>2</sup>.

**Éduquer:** Quelle est l'ordre de grandeur de la production de cette surface?

**JP:** Une moyenne de 100 paniers par semaine, qui vont à Bruxelles et dans quelques villes du Brabant, toute l'année sauf entre mi-décembre et mi-janvier. En ce moment par exemple, un panier, ce sont: tomates, chou frisé, poivrons, aubergines, haricots, concombres, pour une valeur entre 10 et 27 euros selon la taille. En gros, on produit donc pour 1500 euros de légumes par semaine presque toute l'année.

**Éduquer:** Combien de personnes travaillent sur cette surface?

**JP:** Nous sommes deux temps-plein. Et il faut ajouter l'aide substantielle des stagiaires et woofers<sup>4</sup>, sans laquelle on aurait une charge de travail très importante. Avec en plus dans le plein champ le travail d'Olivier et ses deux chevaux, on peut dire que cet hectare est cultivé par à peu près trois personnes toute l'année.

**Éduquer:** Que faites-vous en bio face au trio maladies/mauvaises herbes/ravageurs?

**JP:** Pour les mauvaises herbes, désherbage manuel, qui constitue un tiers du travail total. Mais si je suis efficace au niveau du timing, je m'épargne beaucoup de travail, en évitant par exemple que les mauvaises herbes soient trop enracinées ou montées en graines. Sur des planches non mises en culture, on bâche ou on paille.

En maladie, je citerais le mildiou sur les tomates, sur lequel on peut tenter une pulvérisation de bicarbonate de soude pour augmenter le pH. On peut aussi jouer sur la chaleur sous serre, car le mildiou est stoppé au-dessus de 30°C. On lutte contre les maladies par les rotations des cultures, qui perturbent le cycle des pathogènes. Si une maladie du pois reste dans le sol cette année, l'année prochaine elle n'aura plus de pois à attaquer à cet endroit. Je sélectionne aussi, tout simplement, les plantes qui résistent bien. Mais on a peu de maladies. Peut-être grâce à notre sol, qui est équilibré et en bonne santé. J'ai hérité d'une belle terre qui a été respectée pendant des années, et j'en vois le résultat.

Les ravageurs: quelques insectes, et

le campagnol. Pour les insectes aériens comme la piéride (un papillon), on installe des filets sur les cultures. Comme pour les maladies, on pratique aussi les rotations, qui bousculent les cycles des ravageurs. Pour les campagnols, on installe des pièges. Chez nous, les campagnols sont heureux, car on remue peu la terre: les buttes permanentes sont des autoroutes à campagnols! Il y a des plantes répulsives, il faudrait que je regarde ça. J'ai encore beaucoup à apprendre! Les rapaces et les renards font aussi du bon travail. On pourrait peut-être mettre des perchoirs pour les buses.

**Éduquer:** Parle-moi de la problématique de la matière organique.

**JP:** Il y a une fuite de la matière des campagnes vers les villes: chaque panier de légumes qui part à Bruxelles, c'est de la matière organique perdue, qui finit dans les égouts ou dans les tas de composts urbains. Donc nous devons absolument enrichir le sol. En conventionnel, les nutriments viennent surtout de l'industrie chimique, par exemple le nitrate d'ammonium<sup>5</sup>. Nous utilisons du compost et des engrais verts. Les engrais verts sont des plantes que l'on cultive



et que l'on incorpore dans le sol. Elles enrichissent en matière organique et en azote<sup>6</sup>. On a également un projet de fumures par le collègue qui possède un cheval, et à partir de vaches toute proches. Nous avons fait analyser notre sol: globalement, il est bon.

**Éduquer:** Avez-vous besoin d'arroser beaucoup?

**JP:** Quand on a beaucoup d'eau, c'est facile d'arroser beaucoup, ça fait de gros légumes pour pas cher. Mais on peut avoir des soucis avec le sol si on arrose trop. Nous avons investi dans un goutte-à-goutte pour plus d'efficacité. J'ai 3000 litres par jour, et les plantes en situation de sécheresse extrême ont besoin de 30 litres par mètre carré et par semaine. Un petit calcul montre que je peux satisfaire les besoins de 35 planches. Or j'en ai 90. C'est insuffisant pour les grosses sécheresses, comme en mai dernier. Cette année, sans surprise, les cultures qui ont bien fonctionné sont celles qui ont été irriguées.

**Éduquer:** On ne se rend pas toujours compte que ton travail, réputé manuel, demande aussi beaucoup d'activité intellectuelle. A quels niveaux exactement?

**JP:** Il faut que les plantes se portent bien. Il faut les connaître. J'ai encore beaucoup à apprendre sur chaque plante. Comment elles fonctionnent, comment les soigner, quelles sont leurs maladies. C'est tellement énorme, tout ce qu'il y a à savoir. C'est le travail de toute une vie! Il faut repérer une maladie au bon moment. Un mildiou, il faut le dépister dès le début, sinon les tomates sont fichues. Ce qui est capital, c'est l'observation, en permanence. Je n'ai pas une approche très scientifique, je ne note pas tout sur un carnet de bord. Peut-être que j'y viendrai.

J'observe donc, et je sélectionne ce qui marche. Je tiens compte du goût, du comment la culture va se comporter, de la productivité, et aussi du côté pratique. Les courgettes jaunes sont, par exemple, assez faciles à cueillir par rapport aux vertes très touffues, vraiment pas pratiques. Et j'observe la résistance aux maladies. Pour les tomates, par exemple, la «matina» s'est faite attaquée par le mildiou, mais la «primabella» juste à côté est en pleine forme. Donc elle, je la reprends l'année prochaine!

Et puis, il faut réagir aux aléas. Jongler avec les imprévus, la météo, se tenir prêt à tout. Prévoir le timing, comme pour les mauvaises herbes.

Ensuite, il faut réaliser un bon plan de

«Les légumes, tu as l'impression que tout le monde s'en fiche! On est habitué à trouver des légumes en abondance au supermarché: c'est un produit banal qui ne coûte pas cher. Je ne demande pas que les gens me félicitent pour mes courgettes, mais parfois, je vois un décalage, je travaille beaucoup et j'ai affaire à des gens qui ne comprennent pas.»

culture, c'est-à-dire le planning pendant l'année de l'utilisation de chaque planche. On note ce qu'on plante, ce qu'on arrache, les amendements, les dates de récoltes etc. En fin de saison, on revient là-dessus, on peut faire le bilan, de ce qui a fonctionné ou pas, etc. C'est une démarche d'observation, de synthèse, presque scientifique.

Je m'occupe aussi de la gestion: des commandes des clients, mais aussi le suivi financier, les commandes de matériel, encoder les factures, etc.

**Éduquer:** Tu parlais d'observer comment vont les plantes. Peux-tu dire que tu as une sorte d'intuition directe de leur état de santé?

**JP:** Oui, je pense qu'on le sent. Une plante qui va bien ou moins bien, une carence, une vitesse de croissance anormale, tu le vois. C'est de l'observation et de l'expérience. Chaque début de semaine, on passe en revue le potager. Idéalement, il faudrait pouvoir sentir l'état de santé de chaque planche pour réagir vite.

**Éduquer:** Et la difficulté physique?

**JP:** Je sens la fatigue un peu plus qu'au début. Je fais environ 15 km par jour à pied! Les outils manuels, c'est très physique. Se baisser, se lever, porter des caisses de 15 kg. Côté météo, je préfère le froid aux grandes chaleurs. Mais en se levant très tôt, la canicule est supportable.

**Éduquer:** Cet endroit est vraiment très beau, avec l'ombre, les fleurs, les insectes, les chants d'oiseaux. On a envie d'y venir juste pour le plaisir. Vous insistez sur l'aspect visuel?

**JP:** Oui. Il y a des potagers bien moins beaux que le nôtre. Les tisières plantent des fleurs. Les buttes permanentes et les

haies amènent quelque chose de très agréable. Cela change beaucoup par rapport à un simple alignement de légumes. Cela fait du bien au moral. Oui, c'est important.

**Éduquer:** Que penses-tu de la question «peut-on nourrir la Belgique en bio malgré des rendements plus faibles»?

**JP:** je pense que c'est possible. Mais le rendement n'est pas la seule question. Il faut voir aussi ce qu'on consomme. Le conventionnel produit par exemple des tonnes de blé. Mais est-ce qu'on a besoin de toute cette production? Cela fait partie de la remise en question. Mais quand je vois que sur 1,5 ha on arrive à trois à nourrir 150 personnes... Pour nourrir en légumes la Belgique, ça donnerait 1000 km<sup>2</sup>, la surface du Brabant Wallon<sup>7</sup>. Mais avec 200 000 maraîchers compétents! C'est un calcul grossier (j'oublie le blé, la viande, etc.), donc c'est plus que 1000 km<sup>2</sup>. Mais cela laisse penser que c'est possible, avec cependant beaucoup de main d'œuvre. Donc oui, je suis positif sur la possibilité de se nourrir en bio, mais il faudrait revoir tout le modèle, la surconsommation, la main d'œuvre, la répartition des terres. Autre problème: en Belgique, la pression du béton est très forte. Veut-on des villas ou des légumes? Donc, passer au bio, c'est une vaste problématique qui dépasse largement la seule question du rendement.

**Éduquer:** Qu'est-ce qui est difficile dans ton métier?

**JP:** Un peu la fatigue physique et mentale. Mais c'est une question d'ajustement. Je dois trouver mon équilibre. Moralement, il y a la difficulté de voir parfois des cultures périr. Il y a aussi la fatigue de devoir constamment s'adapter aux événements. C'est éprouvant de devoir toujours jongler.

Bon, c'est aussi, finalement, ce qui permet de ne pas s'ennuyer! Autre chose qui est difficile: regarde par exemple la coopérative pour le vin de Liège: ils ont levé des millions en deux mois. Donc le vin, ça intéresse les gens. Mais les légumes, tu as l'impression que tout le monde s'en fiche! On est habitué à trouver des légumes en abondance au supermarché: c'est un produit banal qui ne coûte pas cher. Je ne demande pas que les gens me félicitent pour mes courgettes, mais parfois, je vois un décalage, je travaille beaucoup et j'ai affaire à des gens qui ne comprennent pas.

**Éduquer:** Qu'est-ce qui est gai dans ce métier?

**JP:** Travailler dehors. Être au contact de la nature tous les jours, dans un cadre superbe. C'est fatigant, mais ressourçant. C'est magnifique! On a des surprises tous les jours; une grenouille ce matin, le gobemouche que tu as vu tout à l'heure... Ensuite, mon autonomie dans le travail, au sein d'une coopérative avec d'autres projets stimulants (les tisières, l'apiculteur, les chevaux, les cochons, le boulanger). Et puis quand tu sors des caisses de beaux légumes de toutes couleurs et toutes formes, c'est quand même une fierté. Et enfin... ce métier me rassure, la nature me rassure. Avec tout ce qu'on entend comme actualité anxieuse, quand tu vois comme la nature est généreuse quand tu la respectes, les besoins fondamentaux en termes de nutrition sont satisfaits. Avec un petit carré de terre, je ne m'inquiète pas.

1. «Coopérative agricole à finalité sociale qui réunit maraîchage, boulangerie, élevage, arboriculture, restauration, transformation, formation» [www.grainesdevie.coop](http://www.grainesdevie.coop)
2. La permaculture est un mode d'agriculture qui vise à produire en recréant ou en mimant des écosystèmes.
3. En agriculture, on appelle «intrants» les différents produits apportés aux terres et aux cultures, qui ne proviennent ni de l'exploitation agricole, ni de sa proximité. Les intrants ne sont pas naturellement présents dans le sol, ils y sont rajoutés pour améliorer le rendement des cultures ([www.agriculture-nouvelle.fr/](http://www.agriculture-nouvelle.fr/)).
4. Bénévoles logés et nourris durant le temps de leur coup de main
5. Rendu tristement célèbre par diverses catastrophes, dont les explosions de Toulouse (2001) et de Beyrouth (août 2020).
6. Certaines plantes ont la capacité de capter l'azote de l'air.
7. Seulement 3% de la surface de la Belgique.

## Formation des enseignant·e·s aux enjeux du genre: une réelle urgence

Nombre d'études ont mis en lumière le fait que l'école reproduisait les inégalités de genre. Depuis 20 ans, et malgré plusieurs tentatives, la formation des enseignant·e·s a peu abordé ces questions. Aujourd'hui, la nouvelle réforme offre quelques perspectives encourageantes.

L'épidémie de coronavirus a projeté une lumière crue sur les inégalités qui structurent notre société. Parmi elles, les inégalités entre sexes ont été rendues particulièrement visibles: prépondérance des femmes dans les métiers vitaux exercés dans des conditions de travail et de rémunération déplorables, exposées en première ligne; prédominance des hommes, par contre, parmi les expert·e·s chargé·e·s de gérer et commenter la crise par écran interposé; aggravation des violences conjugales; partage des tâches domestiques et éducatives en moyenne très déséquilibré chez les couples confinés, même lorsque les deux conjoints / parents - étaient en télétravail, entraînant le surmenage des mères, leur renoncement plus fréquent au temps plein, et autres déboires professionnels et financiers.

Ces faits, documentés par la presse comme par des instituts de recherche, ne sont pas dus à des différences «naturelles» entre hommes et femmes qui placeraient fatalement ces dernières en position de faiblesse. Ce sont les effets du système de genre, inculqué aux individus dès l'enfance par les différents agents de leur socialisation. L'école en fait partie, avec son paradoxe bien connu: lieu de reproduction des inégalités, elle est également un lieu possible d'émancipation individuelle et collective. Toutes celles et tous ceux qui comptent sur l'éducation pour instaurer des rapports sociaux plus égalitaires expriment donc de fortes attentes envers l'école... mais se heurtent à un problème

récurrent: le déficit de formation pédagogique en matière d'égalité des sexes.

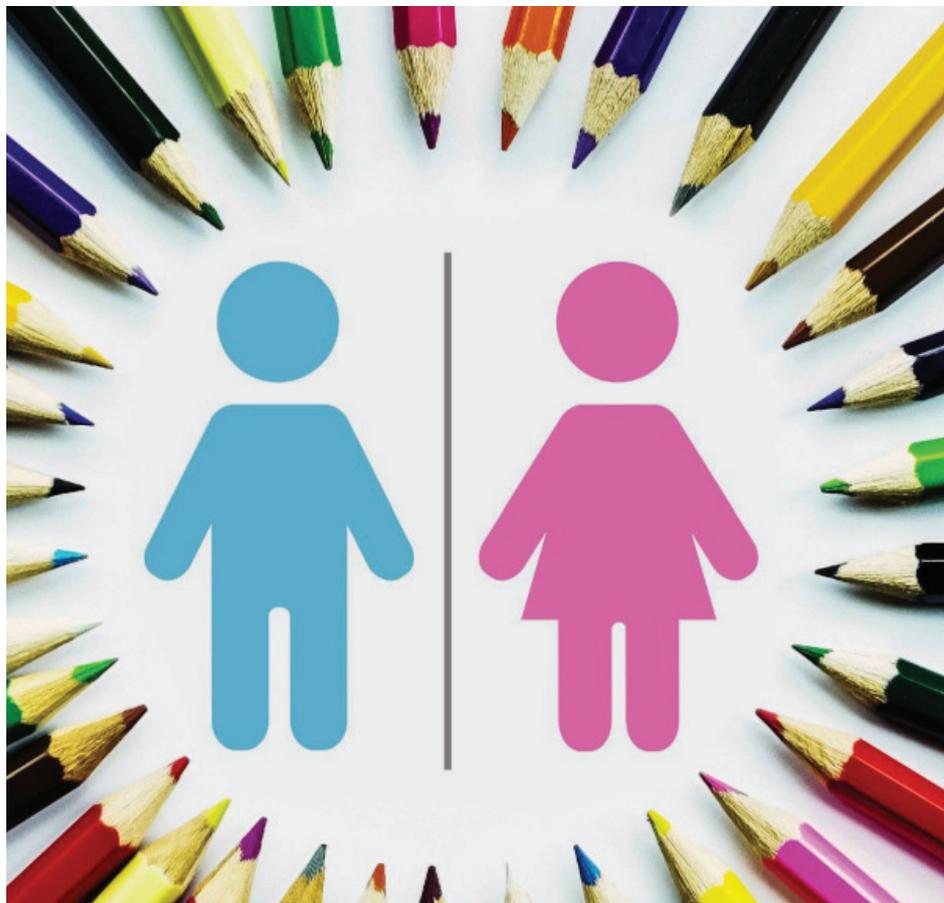
### Une préoccupation institutionnelle récente et limitée

Comme le rappelle Nadine Plateau, du Conseil des Femmes Francophones de Belgique (CFFB), la question de l'égalité filles-garçons dans l'enseignement est longtemps restée un impensé politique en Communauté française. Ce n'est que sous la pression des organisations féministes et grâce à l'appui de la Direction de l'Égalité des Chances que la problématique commença à être officiellement traitée, au début des années 2000<sup>1</sup>.

En 2005, le Contrat pour l'école recommandait d'intégrer ce sujet à la formation continuée des enseignant·e·s et des personnels des CPMS. Cette même année, les futur·e·s enseignant·e·s du préscolaire, du primaire et du premier cycle du secondaire voyaient leur cours «d'approche théorique et pratique de la diversité culturelle» élargi à l'étude de la «dimension de genre». Depuis, que s'est-il passé dans la formation des enseignant·e·s francophones? Quelles sont les perspectives actuelles à l'heure du Pacte pour un Enseignement d'Excellence?

### Un premier bilan décevant en 2008-2009

Fin 2009 paraissait le numéro 3 des Cahiers de l'Université des Femmes, intitulé *Genre & Pratique enseignante*. Cette recherche réalisée au-



«*Toutes celles et tous ceux qui comptent sur l'éducation pour instaurer des rapports sociaux plus égalitaires expriment donc de fortes attentes envers l'école... mais se heurtent à un problème récurrent: le déficit de formation pédagogique en matière d'égalité des sexes.*»

près d'enseignant-e-s et de formateur-trices de la Communauté française<sup>1</sup>, venait compléter de manière approfondie l'enquête menée pour la Commission enseignement du CFFB<sup>3</sup> auprès des 22 Hautes Écoles proposant un cursus pédagogique. Ces deux études offraient un bilan fort mitigé. D'une part, les effets du décret de 2005 intégrant, sans horaire supplémentaire, «la dimension de genre» dans la formation initiale s'avéraient très limités: faute d'une formation des enseignant-e-s du supérieur pédagogique, faute d'un temps dédié suffisant, difficile de dénouer les résistances explicites et implicites de certain-e-s formateur-trices et de la plupart des étudiant-e-s<sup>4</sup>. D'autre part, l'analyse des discours des enseignant-e-s et de leurs stratégies didactiques dévoilait une identité professionnelle largement basée sur la conviction d'être neutre et sur la promotion de «l'égalité dans la différence». Dans beaucoup de situations, il apparaissait que la prégnance de la «pédagogie différenciée» pouvait empêcher d'identifier les rapports sociaux de sexe. Dès lors, comment interpréter les différences perçues entre garçons et filles comme construites et comme inégalitaires, pourquoi contrer leur reproduction<sup>5</sup>?

### Où en est la question en 2020?

Si l'on se fie aux pages web des 14 Hautes Écoles Pédagogiques listées sur le site du Ministère de l'Enseignement, le constat émis en 2008-2009 semble encore en grande partie valable. Quinze ans après l'ajout officiel de la «dimension de genre» au module sur la diversité culturelle, quatre enseignant-e-s n'ont toujours pas modifié leur intitulé de cours; huit des onze descriptifs de cours en ligne font l'impasse sur le genre ou ne l'évoquent qu'en terme de diversité; un seul mentionne des notions théoriques précises (telles que «distinguer sexe et genre, sexisme, assignation de rôles») ainsi qu'une bibliographie portant autant sur le genre que sur la diversité culturelle. Aussi incomplet soit-il<sup>6</sup>, ce rapide aperçu incite à reporter les espoirs de changement sur la prochaine réforme globale de la formation initiale, annoncée maintenant pour la rentrée 2021.

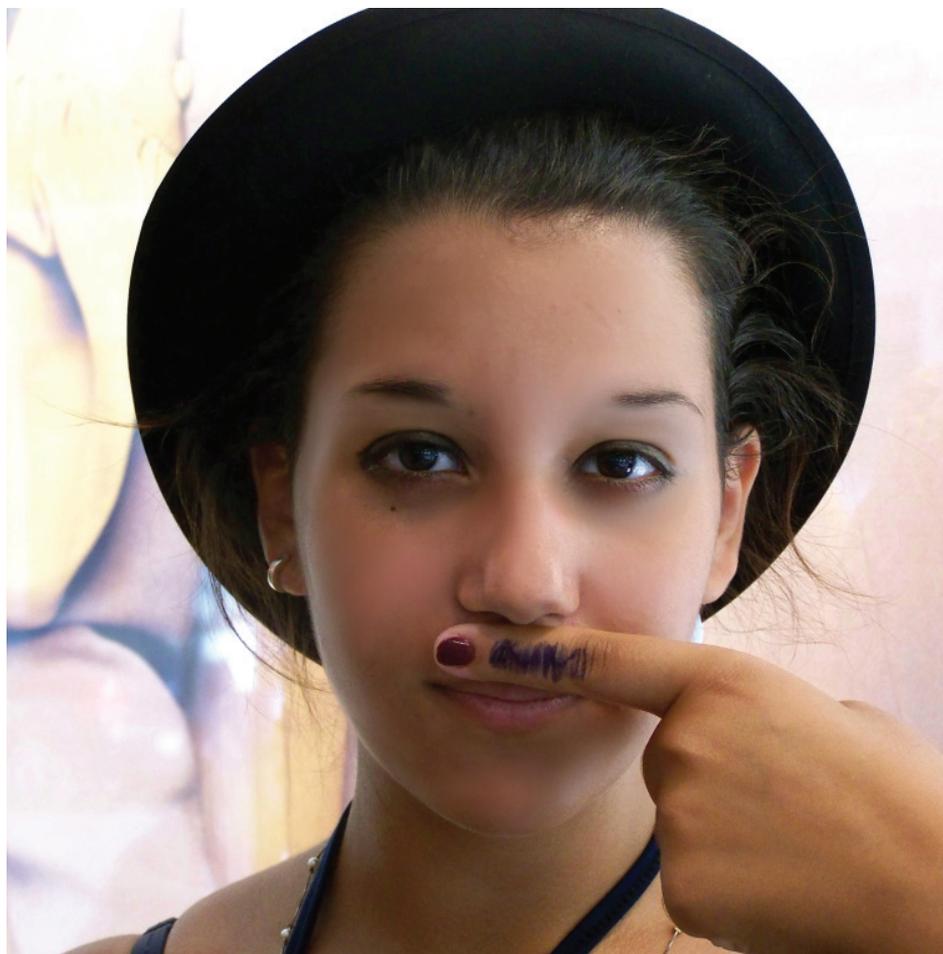
### Réforme de la formation initiale: quand et comment?

La contribution du Comité Femmes et Sciences de l'ARES<sup>7</sup> à l'écriture du décret de réforme a permis d'introduire la thématique du genre bien plus largement et plus

explicitement qu'avant. En effet, tou-te-s les futur-e-s enseignant-e-s – qu'elles et ils se destinent à l'école maternelle ou au dernier degré du secondaire – devront apprendre à analyser leurs pratiques en intégrant «la dimension de genre»<sup>8</sup>. Cette dimension de genre sera «intégrée de manière transversale» dans les 6 axes structurant la formation, tout particulièrement dans les aspects pratiques, didactiques et pédagogiques<sup>9</sup>. Une initiation à la psychologie sociale est prévue, incluant la question des «inégalités découlant des rapports sociaux de sexe opérant dans le milieu scolaire»<sup>10</sup>, de même qu'une initiation à la sociologie de l'éducation, incluant «les inégalités liées au sexe» et «les violences sexistes faites aux femmes et basées sur le genre et la prise en compte de ces réalités dans une perspective inclusive (...) ainsi qu'intersectionnelles»<sup>11</sup>. L'objectif est d'apprendre aux enseignant-e-s à intégrer la dimension de genre dans leur pédagogie, «pour assurer un enseignement dépourvu d'inégalités et de stéréotypes de genre»<sup>12</sup>. Le futur master de spécialisation en formation d'enseignant-e-s doit également permettre

aux formateur-trices d'acquérir ou d'actualiser des connaissances en études de genre (Titre IV, Chapitre II, Article 50, 6°).

Voici des perspectives encourageantes, même s'il faudra encore patienter pour les voir advenir. Restent toutefois deux inconnues majeures: d'une part, quel sera le texte réellement appliqué, le décret initial étant actuellement suspendu? D'autre part, quels dispositifs seront instaurés pour s'assurer que les formateur-trices puissent, cette fois, réellement mettre en œuvre ces nouvelles prescriptions? Sans intervention préalable pour les informer et les guider, sans accompagnement par des expert-e-s du sujet en cours d'année scolaire, sans cadre d'évaluation prévu par l'institution, il est à craindre que l'on doive encore attendre longtemps la prise en compte de l'égalité filles-garçons dans les écoles.



1. Nadine Plateau, «De l'associatif à l'institutionnel, vers l'intégration de la dimension de genre dans la formation des enseignants», dans Marie Estripeault-Bourjac et Nicolas Sembel (dir.), *Femmes, travail, métiers de l'enseignement. Rapports de genre et rapports de classe*, Paris, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2014.
2. Recherche menée dans le cadre d'un projet de la Direction de l'Égalité des Chances.
3. Ariane Estenne, Cecile De Wandeler, *Le genre dans les Hautes Écoles pédagogiques: le cas du cours Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et de la dimension de genre*, CFFB, juin 2008.
4. Ibidem.
5. Magdalena Le Prévost, *Genre & Pratique enseignante. Les modèles pédagogiques actuels sont-ils égalitaires?*, Cahiers de l'UF n°3, 2009, p. 63-64. L'auteure aborde ainsi l'enjeu: «transformer les inégalités en différences à célébrer comme constitutives de la «diversité» sauverait les enseignant-e-s de leurs sentiment de culpabilité et d'impuissance» (p. 64).
6. Il va de soi que seule une enquête sur le contenu réel des cours permettrait de vraiment comparer la situation actuelle à l'évaluation de 2008.
7. Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur. Les travaux de ce Comité se sont largement appuyés sur les revendications portées par les associations féministes et les recherches soutenues par la Direction de l'Égalité des Chances.
8. Titre II, Article 7, 10°.
9. Article 14, §2.
10. Art.17, §1<sup>er</sup> 8°.
11. Art 17, §1<sup>er</sup> 9°.
12. Art 17, §1<sup>er</sup> 10°.

## Du retour à l'école à la préparation de la rentrée scolaire

De juin à septembre, les établissements scolaires des niveaux fondamental et secondaire auront vécu deux rentrées scolaires. La première, fin mai et début juin, était une sorte de répétition générale de la seconde. Elle montra son utilité, les cafouillages au démarrage en témoignent. Mais elle rendit aussi palpable le fait que l'interruption des cours pouvait très vite conduire à l'affaiblissement du droit de tous et toutes à accéder à l'enseignement.

### Un retour progressif à l'école

Le 24 avril 2020, le Conseil national de sécurité (CNS) adopta un certain nombre de mesures sanitaires à respecter lors de la réouverture partielle des écoles. Le 25 mai, les 1<sup>res</sup> et 2<sup>e</sup> primaires ainsi que les 2<sup>e</sup> années du secondaire sont appelées à réouvrir leurs portes. Quelques jours plus tard, le 27 mai, le Comité de concertation décide la réouverture de toutes les classes maternelles le 2 juin et du primaire le 8 juin. Les autorités justifient leur décision d'accélérer la réouverture générale par la moindre dangerosité du virus pour les jeunes et par la priorité donnée au développement de l'enfant. Il s'agit de prendre en compte l'effet délétère du confinement sur le développement mental, social et éducationnel des jeunes.

La réouverture ne se fera pas sans mal. Les syndicats font opposition. Ils relaient le ressenti d'une partie des enseignant-e-s qui ont le sentiment d'être envoyés au feu, sans protection, ni cartouches. L'abandon des mesures sanitaires très strictes, initialement imposées et que les écoles peinaient à mettre en place, suscite de l'incompréhension. Mais il y a également la division de l'opinion publique: une partie des parents ne comprennent pas pourquoi rouvrir les écoles à la veille des vacances, alors que les examens sont annulés et qu'ils ont le sentiment d'exposer la santé de leurs enfants pour un résultat éducatif négligeable.

Le 2 juin, la Ministre s'adresse aux enseignant-e-s

par courrier: «Les experts ont ouvert la possibilité de faire revenir les enfants dans des circonstances plus humaines que celles de la phase précédente, ou du moins beaucoup moins contraignantes. (...) Je me devais de saisir cette possibilité, car elle rencontre tant mes préoccupations pour la sécurité des personnels que pour cet enjeu essentiel et prioritaire qui nous unit toutes et tous: l'intérêt de nos enfants. C'est au final l'unique motivation de faire réintégrer le plus rapidement possible les élèves au sein des écoles.

Cette décision ne relève en aucun cas d'un manque de considération à l'égard de tout le travail que vous avez abattu, même si je comprends votre frustration à devoir «faire et défaire».

Mais des enseignant-e-s se mobilisent pour la reprise des cours à l'école en invoquant le sens même de leur mission: «Cette école, c'est d'abord un lien pédagogique. Elle transmet les connaissances qui ont fait le monde d'aujourd'hui. L'école a pour mission première de développer le plus possible le potentiel intellectuel de l'élève. Or, le développement de l'intelligence donne de la liberté. Celle de choisir son métier, son avenir, son mode de vie. Pour être libre, il faut pouvoir choisir et pour choisir il faut savoir. L'instruction est désormais obligatoire dans presque tous les pays du monde et cette obligation donne toute son importance à l'école. Le rôle de toutes les écoles est de former des êtres libres et érudits.» (Le Soir - 4 juin - Sylvie Hyat professeur de biologie à l'Athénée provincial de La Louvière)



## La préparation de la rentrée scolaire 2020-2021

Le 8 juin, la ministre de l'Enseignement, Caroline Désir, et l'administration de la FWB présentent aux acteurs et actrices de l'enseignement différentes stratégies pour organiser la prochaine rentrée scolaire. Plusieurs hypothèses sont sur la table: de l'extinction de la pandémie de Covid-19 (qui permettrait une rentrée «normale») à un rebond épidémique pendant l'été qui imposerait de nouvelles mesures de confinement, ou une rentrée qualifiée d'hybride, avec du présentiel et de l'enseignement numérique à distance. Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles prévoit de mobiliser 5 millions d'euros pour répondre aux besoins en équipement et décide de mettre sur pied une task force intitulée «Équipement Numérique et connectivité» pour accélérer l'équipement des écoles et évaluer les besoins en équipement mobile. 17 millions d'euros sont par ailleurs budgétés pour permettre aux écoles d'assurer à la rentrée l'accompagnement personnalisé des enfants ayant des difficultés scolaires importantes, en engageant si nécessaire des professeurs supplémentaires. Ces moyens seront alloués prioritairement aux écoles primaires et secondaires accueillant des publics défavorisés.

Le lendemain, la Ministre de l'Éducation, Caroline Désir prend clairement position, en commission de l'enseignement du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sur le respect de l'obligation scolaire: «L'obligation

scolaire sera pleine et entière dès septembre, quelles que soient les circonstances» (Le Soir du 9 juin). Elle justifie par ailleurs la tolérance qui prévaut durant le mois de juin «Nous vivons un contexte atypique. La société est profondément divisée sur la reprise de l'école. Beaucoup de parents ont encore peur pour la santé de leur enfant. Restaurer le contrôle aurait trop radicalisé le débat. Le temps est notre meilleur allié pour régler ce problème de confiance.» (Belga, le 9 juin). Cette souplesse contraste avec l'attitude des autorités en France où l'obligation scolaire redevient effective à partir du 22 juin.

## Un retour progressif à la «normalité»

À l'époque, on pouvait se montrer optimiste: on était alors passé en dessous de la barre des cent nouveaux cas par jour (par exemple, le 9 juin: 89 nouveaux cas testés). Le vendredi de cette semaine-là, c'est la dernière conférence de presse vidéo du Centre de crise. Yves Van Laethem, le porte-parole francophone du Centre se montre rassurant: il constate bien «une discrète remontée» de 1 % des infections, qui fait passer la moyenne journalière des nouvelles infections de 100 à 120. Mais il ajoute: «Ce n'est pas une situation qui nous préoccupe mais qui doit être suivie. Le  $R_0$  est de 0,87, toujours en dessous de 1, nous sommes dans une phase d'extinction du coronavirus.»

À partir du week-end des 13 et 14 juin, les services religieux sont à nouveau autorisés tandis que le dimanche, le marché du Midi reprend à Bruxelles.

Mais la situation se complique rapidement sur le terrain. Les lundi et mardi 22 et 23 juin, l'école primaire communale Paviljoen, à Schaerbeek, doit garder ses portes fermées désinfecter ses bâtiments. Deux enfants, en deuxième maternelle et première primaire, ont été testés positifs au covid-19. Au même moment, plusieurs écoles du Brabant ferment leurs portes en raison de cas suspects de Covid-19. Une école libre à Lasne (Sainte-Lutgarde) et deux implantations communales à Waterloo (au Chinois et à Mont-Saint-Jean) sont concernées.

Le 23 juin, Étienne Michel, le directeur général du Segec (Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique) se montre prudent lors de son passage dans Matin première sur la RTBF:

*«Pour l'enseignement fondamental, on pense voir assez clair sauf en cas de rebond de l'épidémie, mais dans le fondamental tous les enfants devraient revenir à temps plein à l'école avec une obligation scolaire, estime Etienne Michel, «par contre pour le secondaire nous sommes dans l'incertitude. Si les normes sanitaires actuelles devaient s'appliquer pour la rentrée de septembre, nous ne serions pas en situation de pouvoir accueillir l'ensemble des élèves à temps plein dans le secondaire.»*

Le Conseil National de Sécurité se réunit une nouvelle fois et organise la poursuite du déconfinement à partir du 1<sup>er</sup> juillet (phase 4): pourront rouvrir à partir de cette date les cinémas, piscines, casinos, salles de congrès ou de banquet (avec maximum 50 personnes), parc d'attractions, théâtres et salles de concert. Le nombre des échoppes n'est plus limité sur les marchés, les courses peuvent se faire en étant accompagné de personnes de sa «bulle» personnelle (qui passe de 10 à 15 personnes). Les fêtes et les kermesses sont elles aussi autorisées tout comme les événements sportifs et culturels (avec 200 personnes en intérieur et 400 en extérieur). Seules les boîtes de nuit semblent encore devoir rester portes closes! (*Le Soir* du 23 juin)

## **Un code de quatre couleurs pour la rentrée scolaire**

Le 24 juin, les ministres de l'Éducation des Communautés française, flamande et germanophone se mettent d'accord sur un plan commun pour l'organisation de la prochaine rentrée scolaire. Quatre scénarios sont imaginés, avec quatre codes de couleurs correspondant à quatre niveaux épidémiques (vert: fin de l'épidémie avec traitement et vaccin; jaune: épidémie à bas





bruit; orange: circulation rapide du virus; rouge: situation épidémique grave). Les modalités d'application sont différentes dans l'enseignement fondamental et dans l'enseignement secondaire. Ainsi, si dans l'enseignement fondamental, on prévoit une présence effective des enfants cinq jours par semaine, dans l'enseignement secondaire, où le brassage des élèves est beaucoup plus important, on envisage de restreindre la présence des élèves. En code jaune, les élèves ne seraient présents que quatre jours par semaines, les mercredis étant consacrés à du travail à domicile; en code orange ou rouge, les classes du secondaire seraient scindées en deux groupes. Les élèves n'iraient plus que deux jours en classe par semaine. Les deux autres jours, ils bénéficieraient d'un enseignement à distance. Il est prévu de confier au CNS la décision de passer d'une phase sanitaire à une autre. Le passage d'un code de couleur à un autre pourra être général ou circonscrit géographiquement. Ces recommandations pour la rentrée scolaire prennent la forme de deux circulaires, l'une pour l'enseignement secondaire (circulaire n° 7625), l'autre pour l'enseignement fondamental (circulaire n°7626) datées du 24 juin qui seront abrogées en août et remplacées par les circulaires n° 7686 (datée du 18 août 2020) et 7691 (datée du 19 août 2020).

L'adoption de ce plan commun aux trois Communautés marque un progrès après les divergences apparues entre Communautés en avril. L'obligation scolaire n'est-elle pas

une norme légale au niveau fédéral que les Communautés appliquent?

## Terminer l'année scolaire: la sanction des études

Avant de se projeter vers la prochaine année scolaire, il faut d'abord terminer l'année en cours, sanctionner les études, décider du passage de classe. Or, la situation qui fait suite à l'interruption des cours n'est pas simple. Quelle attitude adopter vis-à-vis des élèves dont la sanction des études suppose de façon obligatoire la réussite d'un stage (puériculture) ou d'une épreuve de qualification? Quelle attitude adopter vis-à-vis des élèves exclus définitivement ou devenus irréguliers suite à de trop nombreuses absences? Comment se protéger des multiples recours qui pourraient invoquer le non-respect du règlement des études, communiqués aux parents des élèves, et dont on se doute que les modalités habituelles ne pourront être respectées? Le 11 juin 2020, le gouvernement de la Communauté française adopte un arrêté de pouvoirs spéciaux qui cherche à répondre de manière concrète à ces questions. Il s'agit de l'arrêté de pouvoirs spéciaux n° 24 relatif à la sanction des études dans l'enseignement secondaire ordinaire dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19 (MB 19 juin 2020). Celui-ci est complété par l'arrêté de pouvoirs spéciaux n°25, également daté du 11 juin 2020, qui définit les règles et procédures dérogatoires de recours internes et externes contre les décisions des Conseils de classe réunis en fin d'année dans le contexte exceptionnel du covid-19.

L'arrêté n° 24, sur lequel nous nous arrêterons ici, poursuit en réalité quatre objectifs:

- adapter «les exigences en matière d'évaluation et de sanction des études suite à la suspension des cours et des activités d'apprentissage»;
- éviter un «péril grave aux élèves inscrits dans l'enseignement secondaire ordinaire en leur permettant de prétendre à la sanction des études malgré la suspension des leçons et activités qui est d'application depuis le 16 mars 2020»;
- organiser la «fin de l'année scolaire dans ces circonstances exceptionnelles»;
- permettre à tous les élèves, et ce sans discrimination, et à leurs parents, de «prendre connaissance, le plus rapidement possible, des modalités liées à sanction des études de l'année scolaire 2019-2020 dans le but d'atténuer l'anxiété générée par la crise sanitaire actuelle et de leur permettre ainsi d'appré-

«Pour l'enseignement fondamental, on pense voir assez clair sauf en cas de rebond de l'épidémie, mais dans le fondamental tous les enfants devraient revenir à temps plein à l'école avec une obligation scolaire, par contre pour le secondaire nous sommes dans l'incertitude. Si les normes sanitaires actuelles devaient s'appliquer pour la rentrée de septembre, nous ne serions pas en situation de pouvoir accueillir l'ensemble des élèves à temps plein dans le secondaire.»

*hender la fin de l'année scolaire dans un environnement serein».*

En ce qui concerne les stages obligatoires dans l'enseignement de plein exercice, l'arrêté organise la dispense de cette obligation (ou le report du stage si le Conseil de classe considère que les compétences acquises sont insuffisantes pour donner le brevet de qualification) vu le caractère exceptionnel de la situation. Dans l'enseignement en alternance, les Conseils de classe et les jurys de qualification seront compétents pour dispenser les élèves, respectivement du nombre d'heures d'enseignement et du nombre d'heures de stage en entreprise normalement requis.

L'application du règlement des études est suspendue. Pour rappel, ce document remis aux parents lors de l'inscription des élèves définit «*les critères d'un travail de qualité ainsi que les procédures d'évaluation et de délibération des Conseils de classe et la communication de leurs décisions*». Du fait de cette suspension, les pouvoirs organisateurs se voient contraints d'adapter les modalités d'évaluation, de certification et de délibération qui seront d'application en 2020 et d'en informer les élèves et les parents pour le 31 mai au plus tard.

En ce qui concerne les épreuves de qualification et la délivrance des certificats de qualification dans l'enseignement de qualification, il peut y être dérogé. Pour les élèves dont le niveau de compétence acquis serait jugé insuffisant, l'arrêté ouvre la possibilité d'orienter les élèves vers l'année complémentaire au troisième degré de la section

de qualification (C3D), en vue d'obtenir le Certificat de Qualification, le Certificat de l'enseignement de 6<sup>e</sup> professionnel (CE6P) ou le Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (CESS). Cette réorientation permet d'éviter le redoublement mais suppose un accompagnement spécifique de l'élève (remédiation). Les certificats susmentionnés pourront être délivrés dès que les conditions de certification seront réunies par l'élève et au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

En cas d'exclusion, un élève exclu après le 15 janvier et qui n'a pu trouver une nouvelle école avant le début du confinement doit pouvoir passer ses examens de qualification ou voir ses études sanctionnées par la délibération du Conseil de classe de l'établissement dont il a été exclu.

De même, un élève qui aurait plus de 20 demi-jours d'absences non justifiées après le 1<sup>er</sup> mars 2020, et qui, en temps normal, aurait perdu sa qualité d'élève régulier, pourra, exceptionnellement prétendre à la sanction des études.

Le paragraphe 8 de l'arrêté précise également ce qu'il en est de l'appréciation du Conseil de classe. En temps ordinaire, celui-ci fonde ses appréciations sur les informations qu'il recueille sur l'élève et, notamment, sur les résultats des épreuves organisées par les enseignants. Toutefois, suite à la suspension des cours, les épreuves prises en considération pour l'appréciation des élèves ne pourront porter que sur des matières vues en dehors des périodes de suspension des cours. Par ailleurs, «*l'implication positive dans la réalisation de travaux effectués*



durant la période de suspension des cours peut faire l'objet d'une appréciation générale intervenant au bénéfice de l'élève dans la décision.»

C'est dans ce contexte d'idée et cette atmosphère de crise, qu'à la fin du mois de juin, le réseau de la Communauté française WBE renonce à l'organisation des examens de passage en septembre et en décembre. Julien Nicaise, l'administrateur général de WBE s'en explique dans *Le Soir* du 30 juin: «L'absence d'examens en septembre, nous l'avons décidée dès le début du confinement sur le principe de la bienveillance et du soutien à avoir auprès de tous nos élèves. Il n'était pas question de renvoyer les élèves avec des résultats plus faibles à des examens de 'repêchage' en septembre sans remédiation durant les vacances et avec un risque de redoubler leur année à la clé. C'était pédagogiquement inapproprié, pour tous, et très inégalitaire pour certains. Pour décembre, comme le confinement s'est prolongé, nous avons assez naturellement pris la décision de supprimer cette session de décembre dans le but de 'gagner'

des semaines d'apprentissage. Bien entendu, les évaluations formatives et les évaluations continues au fil de l'année demeurent d'usage. Ce que nous ne voulons pas, c'est mobiliser l'établissement et l'équipe pédagogique plusieurs semaines durant pour des bilans et des évaluations sommatives».

Au-delà de la réussite «administrative» des élèves qui conditionne leur démarrage dans la vie professionnelle ou la suite de leurs études, cette fin d'année en trompe-l'œil pose la question de la formation réelle des jeunes qui auront terminé leur scolarité dans de telles conditions et de la qualité de leur préparation pour l'enseignement supérieur. Les effets négatifs de la crise pourraient, se faisant, se faire sentir avec un certain décalage temporel, à la fin de la prochaine année académique. C'est sans doute vrai, surtout pour les jeunes terminant un cycle d'enseignement, dans le fondamental ou l'enseignement secondaire. On peut espérer, en effet, que, lorsque les élèves poursuivront leurs études, dans l'enseignement

primaire ou secondaire, ils trouveront les aides nécessaires pour récupérer les matières qui n'ont pas pu être vues ou qui n'ont pas été assimilées. Factuellement, c'est cependant bien la qualité des apprentissages qui se trouve ainsi menacée, et avec elle, le plein bénéfice de l'enseignement auquel chaque enfant à droit.

### **L'abaissement de l'âge de l'obligation scolaire**

Paradoxalement, c'est dans ce même contexte que le Parlement de la Communauté française vote le décret qui inscrit dans la législation communautaire l'extension de l'obligation scolaire. Le 9 juillet, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles vote à l'unanimité le projet de décret qui abaisse l'âge de la scolarité à l'âge de cinq ans dès le 1<sup>er</sup> septembre 2020 (Décret portant diverses dispositions en matière d'enseignement obligatoire relatives à l'abaissement à cinq ans de l'âge du début de l'obligation scolaire – MB 22 juil-

let 2020). La Fédération Wallonie-Bruxelles se conforme ainsi à la loi adoptée par la Chambre le 23 mars 2019 (Loi modifiant la loi du 29 juin 1983 concernant l'obligation scolaire afin d'instaurer l'obligation scolaire à partir de l'âge de cinq ans- MB 2 mai 2019), le fédéral étant compétent en matière de fixation de l'âge de la scolarité obligatoire.

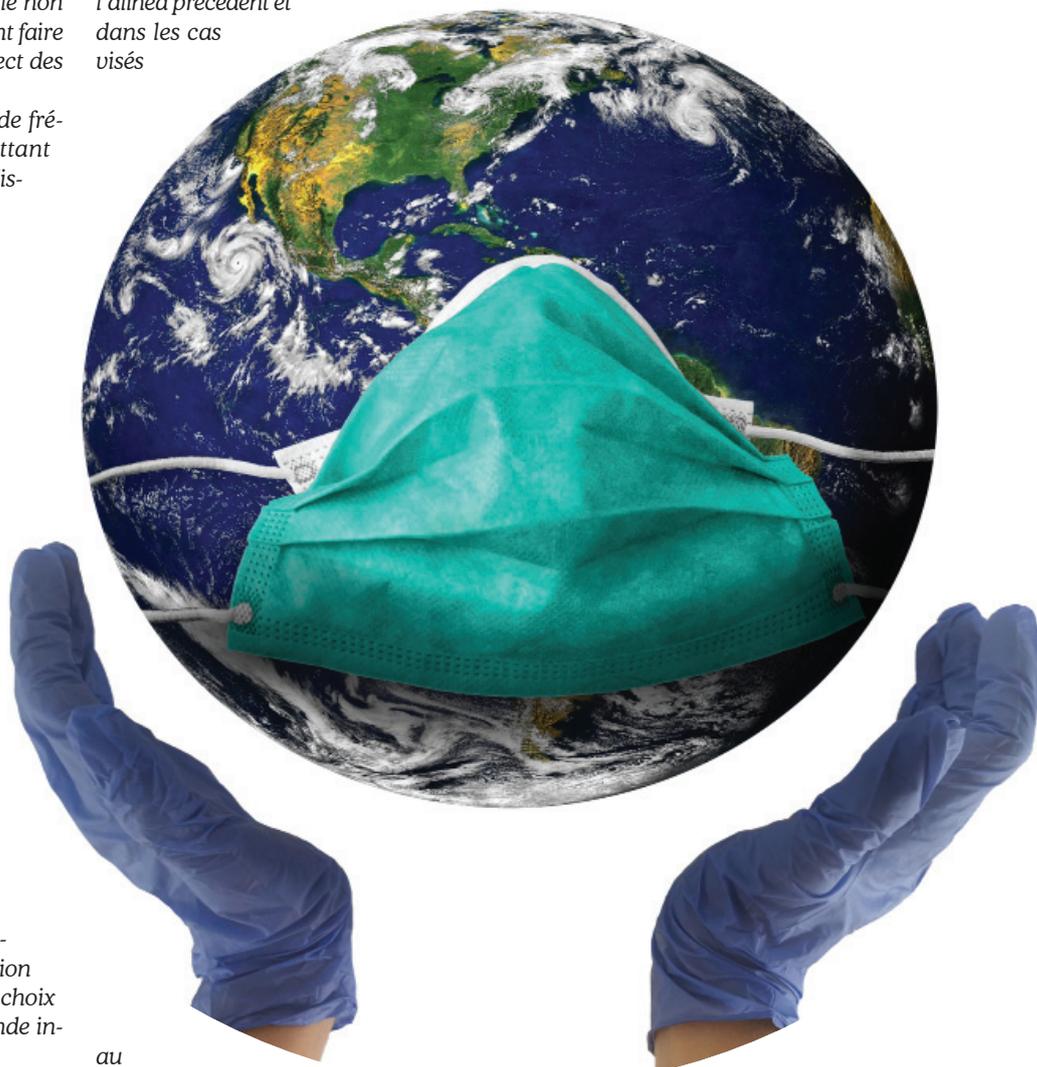
Désormais, «L'élève fréquentera régulièrement la troisième année de l'enseignement maternel à partir du 1<sup>er</sup> septembre de l'année civile au cours de laquelle il a atteint l'âge de cinq ans.» (article 1 du décret).

Dans l'enseignement officiel et dans le libre non-confessionnel, le nouveau décret ouvre la possibilité de suivre un cours de morale ou de religion à la demande expresse des parents selon des modalités précises: «Dans les écoles officielles, l'élève en âge d'obligation scolaire fréquentant l'enseignement maternel peut assister à l'enseignement de la religion ou celui de la morale non confessionnelle, si ses parents souhaitent faire usage de cette possibilité, dans le respect des modalités suivantes:

**1°** si l'élève fréquente ou envisage de fréquenter une implantation lui permettant d'assister à la période hebdomadaire dispensée dans un groupe comprenant des élèves de première ou deuxième année de l'enseignement primaire, voire des deux premières années réunies, sans nécessiter de déplacements en dehors de l'enceinte de l'implantation fondamentale où se situe la section maternelle dans laquelle il est régulièrement inscrit ou projette de s'inscrire, les parents en font la demande écrite auprès du directeur. Cette demande écrite doit être introduite, soit pour le 1<sup>er</sup> juin de l'année scolaire précédant son entrée en troisième année de l'enseignement maternel lorsque l'enfant est inscrit dans l'établissement, soit le premier jour de fréquentation de l'établissement lorsque l'élève s'est inscrit pour la première fois en troisième année de l'enseignement maternel. Dans cette demande écrite, les parents mentionnent expressément le choix entre le cours de la religion et de morale non confessionnelle. Si le choix porte sur le cours de religion, la demande indique explicitement la religion choisie;

**2°** si l'établissement dans lequel les parents projettent d'inscrire ou ont inscrit leur enfant ne permet pas les modalités visées au 1<sup>o</sup>, le directeur du maternel ou du fondamental en informe les parents et les invite à introduire une demande auprès de la Direction générale de l'enseignement obligatoire. Cette demande doit mentionner le nom et l'adresse de l'enfant. La demande doit également mentionner expressément le choix entre le cours de la religion et de morale non confessionnelle. Le cas échéant, elle indique explicitement la religion choisie. La direction générale de l'enseignement obligatoire fournit aux parents dans le mois, le cas échéant après les avoir entendus, une liste d'établissements de l'enseignement officiel permettant de rencontrer leur choix et situés à une distance raisonnable du domicile de l'enfant.

Le Gouvernement évalue chaque année les demandes introduites, selon leur type, conformément aux points 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> de l'alinéa précédent et dans les cas visés



au

point 2° de l'alinéa précédent, des solutions qui ont pu être proposées aux parents, afin d'en faire rapport au Parlement.

Par dérogation à l'article 1.7.5-2, pour le 15 mai au plus tard, le directeur informe de manière individuelle les parents de l'élève inscrit en deuxième année de l'enseignement maternel et réputé poursuivre dans son école des modalités prévues au présent paragraphe. Pour les parents devant inscrire leur enfant pour la première fois en troisième année de l'enseignement maternel, le directeur du maternel ou du fondamental les informe des modalités du présent paragraphe au moment de l'inscription.

Dans les écoles libres non confessionnelles qui offrent le choix entre l'enseignement de la religion et celui de la morale non-confessionnelle, le pouvoir organisateur est libre de proposer les modalités prévues à l'alinéa 1<sup>er</sup>. Si celui-ci décide de proposer des modalités différentes, il doit néanmoins pouvoir démontrer, à la demande du Gouvernement, de quelle manière il apporte aux élèves concernés l'éducation religieuse ou morale à laquelle ils ont droit à charge de la communauté» (article 5, §2 du décret).

## Le come-back du covid-19

Un nouveau Conseil national de sécurité (CNS) se tient le 27 juillet. L'épidémie regagne du terrain de manière inquiétante. Un rebond épidémique dès la rentrée n'est plus à exclure. Le Conseil adopte de nouvelles mesures restrictives: à partir du 29 juillet, la bulle sociale est à nouveau réduite à cinq personnes (les enfants de moins de 12 ans ne comptent pas dans le calcul). Le port du masque est recommandé quand la distance sociale ne peut être respectée. Les sorties en groupe sont limitées à 10 personnes. Sont concernés les réceptions, les mariages et les banquets mais pas les camps et les activités sportives. Le télétravail est à nouveau recommandé. Les courses dans les magasins sont à nouveau ramenées à une durée de 30 minutes maximum et doivent s'effectuer individuellement.

Quinze jours plus tard, le 12 août, le port du masque devient obligatoire à Bruxelles.

Le 14 août, le cabinet de la Ministre de l'éducation annonce que la rentrée s'effectuera en code jaune: «Sur base du dernier avis des experts du GEES et de la prise en compte de considérations épidémiologiques, pédagogiques et sociales, les Ministres de l'Éducation confirment l'application du code jaune pour la rentrée, à tous les niveaux (enseignement maternel, primaire, secondaire,



enseignement artistique à horaire réduit, enseignement supérieur, promotion sociale), mais en imposant une vigilance accrue et quelques ajustements» (Belga, 14/8).

Quelques jours plus tard, les 18 et 19 août, paraissent les circulaires qui organiseront la rentrée scolaire dans le fondamental et dans l'enseignement secondaire: une rentrée sous tension, alors que la situation sanitaire se dégrade et que le gouvernement fédéral, de plein exercice mais fort minoritaire, arrive au terme des pouvoirs spéciaux votés au printemps par le Parlement. 15 jours à peine après la rentrée, les chiffres sont, en effet, interpellant: que nous apprennent-ils? «Que durant l'été – plus précisément du 13 juillet au 13 septembre –, on dénombre 6.323 cas de Covid positifs dans la tranche d'âge 0-19 ans. Ce qui couvre, à peu de chose près, l'ensemble de la scolarité. On peut, pour objectiver la circulation du virus liée à la rentrée (et partant aux retours de vacances) diviser la période en deux parties: du 13 juillet au 31 août et du 1<sup>er</sup> au 13 septembre. On peut surtout faire une règle de trois et compter les cas quotidiens. Dans la première période (de vacances donc), on comptait en moyenne 87 cas par jour (dont 13 à Bruxelles, 51 en Flandre et 21 en Wallonie). Dans la seconde période, les 13 premiers jours de septembre, le nombre de cas dans cette tranche d'âge largement visée par l'obligation scolaire, a considérablement augmenté pour atteindre une moyenne de 152 par jour (dont 31 à Bruxelles, 80 en Flandre et 39 en Wallonie). Soit une hausse

de 75 %!» (Le Soir, le 18/9). À cette date, 6 écoles ont déjà fermé leurs portes pour être mises en quarantaine tandis que des dizaines de classes le sont également. En Flandre, spécifiquement, la situation dans les écoles n'est pas meilleure: «Deux semaines après la réouverture des écoles, un test Corona positif a été prélevé chez 638 élèves (0,05% des élèves) et 86 membres du personnel (0,05%). Déjà 4278 élèves (0,36%) et 368 membres du personnel (0,22%) sont placés en quarantaine» (De Morgen, le 16/9).

# régionales

## Régionale de Charleroi

---

(à la Octobreson de la Laïcité)

**Renseignements et inscriptions:**

LEEP de Charleroi

Rue de France, 31 à 6000 Charleroi

Tél.: 071/53.91.71 - Fax: 071/53.91.81

Courriel: [pascale.modolo@laicite.net](mailto:pascale.modolo@laicite.net)

## Régionale du Hainaut occidental

---

(à la Octobreson de la Laïcité)

**Renseignements et inscriptions:**

LEEP de Tournai

Rue des Clairisses, 13 à 7500 Tournai

Tél.: 069/84.72.03 - Fax: 069/84.72.05

Courriel: [leep.tournai@goctobrel.com](mailto:leep.tournai@goctobrel.com)

## Régionale de Liège

---

**Renseignements et inscriptions:**

LEEP de Liège

Boulevard de la Sauvenière, 33-35, 4000 Liège

Tél.: 04 / 223 20 20

## Régionale du Luxembourg

---

**Renseignements et inscriptions:**

LEEP Luxembourg

Rue de Sesselich, 123 à 6700 Arlon

Tél.: 063/21.80.81 - Fax: 063/22.95.01

Courriel: [ateliersartligue@goctobrel.com](mailto:ateliersartligue@goctobrel.com)

[www.ateliersartligue.be](http://www.ateliersartligue.be)

## Régionale Mons-Borinage-Centre

---

**Renseignements et inscriptions:**

LEEP de Mons

Rue de la Grande Triperie, 44 à 7000 Mons

Tél/Fax: 065/31.90.14 -

Courriel: [leepmonsbor@yahoo.fr](mailto:leepmonsbor@yahoo.fr)

## Régionale de Namur

---

**Renseignements et inscriptions:**

LEEP de Namur

Rue Lelièvre, 5 à 5000 Namur

Tél.: 081/22.87.17 -

[info.leepnamur@goctobrel.com](mailto:info.leepnamur@goctobrel.com)

[ligue-enseinemen-namur.be](http://ligue-enseinemen-namur.be)

## Régionale du Brabant wallon

---

**Renseignements et inscriptions:**

LEEP du Brabant wallon

Avenue Napoléon, 10, 1420 Braine-l'Alleud

Tél.: 010/61 41 23



# Pour nous contacter

## Secrétariat communautaire

Rue de la Fontaine, 2  
1000 Bruxelles  
Tél.: 02 / 511 25 87 ou 02 / 512 97 81  
Fax: 02 / 514 26 01  
N° de compte: BE19 0000 1276 64 12  
e-mail: [info@ligue-enseignement.be](mailto:info@ligue-enseignement.be)  
Site: [www.ligue-enseignement.be](http://www.ligue-enseignement.be)

*Président* Roland Perceval  
*Secrétaire général* Jean-Pierre Coenraets  
*Trésorier général* Renaud Loridan  
*Directeur* Patrick Hullebroeck  
*Assistante*  
Cécile Van Ouytsel  
*Responsable du personnel*  
Julie Legait  
*Assistante*  
Nathalie Masure

*Comptable*  
Jonathan Declercq

*Permanent-e-s du secteur communication - Internet*  
Marie Versele  
Juliette Bossé  
Maud Baccichet  
Valérie Silberberg

*Mise en page* Éric Vandenheede

*Permanent-e-s du secteur formation*  
Audrey Dion  
Nele Lavachery  
Sylwana Tichoniuk  
Éric Vandenheede  
Amina Rafia  
Coline Malot

*Responsable du secteur interculturel*  
Julie Legait

*Formatrices du secteur interculturel*  
Hanane Cherqaoui Fassi  
Ariane Crèvecoeur  
Pamela Cecchi  
Pauline Laurent  
Federica Palmieri

*Coordinatrice de la revue Éduquer*  
Juliette Bossé

## Secrétariats des sections régionales

**Régionale du Brabant wallon**  
LEEP du Brabant wallon  
Avenue Napoléon, 10  
1420 Braine-l'Alleud  
Tél.: 010/61 41 23

**Régionale de Charleroi**  
(à la Maison de la Laïcité)  
*Présidente* Maggy Roels  
Rue de France, 31  
6000 Charleroi  
Tél.: 071 / 53 91 71

**Régionale du Hainaut occidental**  
(à la Maison de la Laïcité)  
*Président* Bernard Valle  
Rue des Clairisses, 13  
7500 Tournai  
Tél.: 069 / 84 72 03

**Régionale de Liège**  
*Président* Thomas Herremans  
Boulevard de la Sauvenière, 33-35  
4000 Liège

**Régionale du Luxembourg**  
*Présidente* Michelle Baudoux  
Rue de Sesselich, 123  
6700 Arlon  
Tél.: 063 / 21 80 81

**Régionale Mons-Borinage-Centre**  
*Président* Guy Hattiez  
Rue de la Grande Triperie, 44  
7000 Mons  
Tél.: 065 / 31 90 14

**Régionale de Namur**  
*Présidente* Caroline Seleck  
Rue Lelièvre, 5  
5000 Namur  
Tél.: 081/22.87.17



# Éduquer

Vous êtes enseignant-e, directeur-trice  
d'école, parent, ou tout simplement  
intéressé-e par les questions  
d'éducation et d'enseignement?  
Retrouvez, **chaque mois**, les  
informations sur l'actualité de  
l'enseignement sélectionnées pour  
vous par la Ligue et des analyses  
approfondies sur les questions  
éducatives!

Rendez-vous sur notre site:

[www.ligue-enseignement.be](http://www.ligue-enseignement.be)

Rubrique ressources.

## Cotisation et don 2020

Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation **2020** merci de le faire dans les meilleurs délais. La cotisation **2020** est de **25€** minimum.  
À verser sur le compte: **BE19 0000 1276 64 12 - BIC: BPOTBEB1**  
de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, asbl, rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles. Communication: cotisation ou don 2020.

Pour toute information concernant le suivi de votre affiliation, veuillez nous contacter au **02/512.97.81** ou [admin@ligue-enseignement.be](mailto:admin@ligue-enseignement.be)

Avec le soutien de la



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



culture.be



# éduquer

## tribune laïque

périodique mensuel

**Numéro 156**  
**octobre 2020**  
**2,5 €**

Éditeur responsable  
**Roland Perceval**  
Rue de la Fontaine, 2  
1000 Bruxelles  
Tél: 02 / 511 25 87

**Bureau de dépôt:**  
**Bruxelles X**